

8 ET 9 OCTOBRE 1983 — ESPACE BASF — DE 14 h À 24 h

DEUX JOURS POUR RADIO-LIBERTAIRE (voir P. 11)

T2137-499-8,00 F

ISSN 0026-9433

le monde
Libertaire

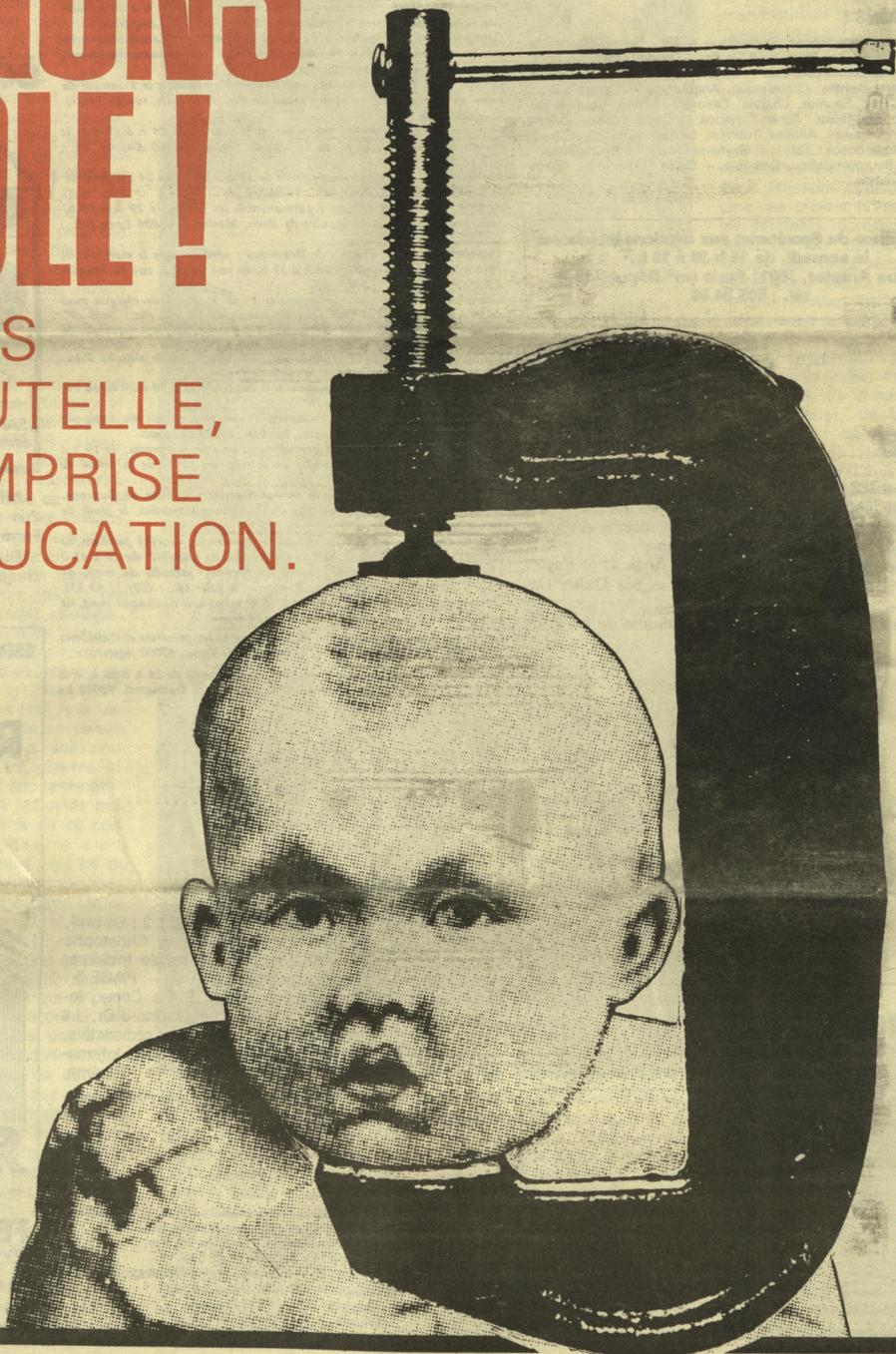
Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 499 JEUDI 6 OCTOBRE 1983 8,00 F

**LIBÉRONS
L'ÉCOLE !**

REFUSONS
TOUTE TUTELLE,
TOUTE EMPRISE
SUR L'ÉDUCATION.



Fop. 2520

liste des groupes f.a.

• PROVINCE :

Aiene : Anizy-le-Château — Allier : Moulin — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-rhône : Marseille, Bouc-Bel-Air — Calvados : Caen — Charentes-Maritimes : Marennes, Rochefort — Côte d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure : Evreux — Finistère : Brest, Quimper — Gard : Groupe du Gard — Gironde : Bordeaux — Haute-Garonne : Toulouse nord, Toulouse sud — Haute-Saône : Gray — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers — Manche : Cherbourg — Marne : Reims — Morbihan : Lorient — Moselle : Metz — Nord : Lille — Oise : Beauvais, Creil, Pont-Sainte-Maxence — Orne : Flers, La Ferté-Macé — Rhône : Lyon — Sarthe : Le Mans — Seine-Maritime : Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région toulonnaise — Haute-Vienne : Limoges — Yonne : Auxerre.

• RÉGION PARISIENNE :

Paris : douze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e, 20^e — Banlieue sud : Fresnes-Antony, Orsay, Villejuif, Vitry, Melun — Banlieue est : Gagny, Neuilly-sur-Marne, Chelles, Montreuil, Rosny, Bobigny, Drancy — Banlieue ouest : Houilles, Sartrouville, Versailles, Conflans-Sainte-Honorine, Banlieue nord : Villeneuve-la-Garenne, Saint-Ouen, Argenteuil, Colombes, Sevran, Bondy, Epinay-sur-Seine.

• LIAISONS PROFESSIONNELLES :

Liaison des postiers, Cercle inter-banques, Liaison ORTF.

• LIAISONS :

Nord : Noyon, Valenciennes, Stella-plage — Est : Nancy, Charleville-Mézières, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Doubs — Ile-de-France : Brunoy, Mantes-la-Jolie, Corbeil-Essonnes — Ouest : Lamballe, Routot, Bégard, Laval, Poitiers, Saintes, Châtelleraut, Angoulême — Centre : Blois, Vierzon, Le Puy, Saumur, Chartres, Clermont-Ferrand, Nord-Haute-Loire — Sud, Sud-Ouest : Aix-en-Provence, Le Caylar-Lodève, Hyères, Montpellier, Périgueux, Antibes, Tournon, Beaucaire, Sainte-Affrique, Sète, Canne-la-Bocca, Lot, La Seyne-sur-Mer — Rhône-Alpes : Chambéry, Bourgoin-Jallieu, Grenoble — Corse : Ajaccio — Guadeloupe : Gourbeyre.

Permanence du Secrétariat aux relations intérieures le samedi, de 14 h 30 à 18 h, 145, rue Amelot, 75011 Paris (m^e République) tél. : 805.34.08

fête

Du 17 au 22 octobre, le groupe Albert Camus de Toulouse vous invite à participer aux soirées libertaires qui se dérouleront à l'atelier de création populaire « Archéopteryx », 15, rue des Lois. Au programme :

- chansons : avec Jean-Marc le Bihan, Serge Utgé-Royo ;
- théâtre : « Le Cours de l'infini, de et par Didier Carrette ;
- film : « El frente, Durruti et la Colonne de fer », de Cazeaux.

liste des permanences des groupes f.a.

Groupe de Caen : permanences et table de presse le vendredi, de 11 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire B de Caen.

Groupe « Albert Camus » de Toulouse : permanence dans les locaux du CEAC, au 1 bis, rue Gramat, le samedi de 15 h à 18 h 30.

Groupe du Morbihan : permanences tous les vendredis de 19 h à 21 h, à la bibliothèque de la rue du Château, à Auray.

Liaison Bas-Rhin : permanences chaque vendredi, de 11 h 30 à 13 h, au cours de la tenue de la table de presse, au restaurant universitaire Paul Appel, à Strasbourg et le dernier jeudi du mois, à partir de 20 h, au Cardak, 13, rue du Général-Zimmer, à Strasbourg.

Groupe « Michel Bakounine » : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n° 2, 2, rue Trévaille, 17300 Rochefort.

Groupe Région toulonnaise : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle J. Rostand, rue Montebello, Toulon.

Groupe de Rennes : permanences le mardi à partir de 20 h, à la MJC La Paillette.

Groupe d'Angers : permanences tous les vendredis, de 18 h à 19 h, à la librairie la Tête en Bas, 17, rue des poëliers, à Angers.

Groupe de Marseille : permanences le samedi de 14 h à 17 h, 3, rue de la Fontaine-de-Caylus, 13002 Marseille.

Groupe « Jules Durand/Entraide » du Havre : pour tout contact, écrire à ADIR, 53, rue Jules-Tellier, 76600 Le Havre.

Groupe du 11^e : permanences à Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris, tous les mardis de 10 h à 15 h.

Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens, Germain c/o BP n° 7, 80330 Longueau.

Groupe « Nestor Makhno » de Saint-Etienne : permanences tous les mardis à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-LP, Bourse du travail, cours Victor-Hugo, à Saint-Etienne.

Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest : permanences le 3^e samedi du mois, de 10 h à 12 h, au centre social de Pen Ar Creach, rue du Professeur-Chrétien.

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 14 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 668.48.58.

Liaison Blois : permanences le jeudi de 18 h à 22 h, au 24 rue Jean-de-la-Fontaine, apt. 57, Blois, tél. : 74.26.02.

Groupe d'Anizy-le-Château : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon (tél. : (23) 80.17.09).

Groupe « Sébastien-Faure » de Bordeaux : permanences le mercredi de 18 h à 19 h et le samedi de 14 h à 17 h, en son local, 7, rue du Muguet à Bordeaux.

Groupe « Voline » : permanences les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 19 h à 20 h 30 et samedi sur rendez-vous, au 26, rue Piat, Paris-20^e.

Groupe « Proudhon » de Besançon : permanences les mercredis et samedis, de 16 h à 19 h, au 77, rue Battant, à Besançon.

Groupe d'Aubenas : permanences de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

Groupe Loulae-Michel : permanences le lundi, de 18 h 30 à 20 h, au 10, rue Robert-Planquette, Paris-18^e.

Groupe de Beauvais : permanences le premier mardi du mois, de 19 h à 21 h, salle de la Tour, Soie Vauban, 60000 Beauvais.

Liaison d'Aix-en-Provence : permanences tous les mercredis, de 14 h à 17 h, dans le hall de la faculté de lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

Liaison Brunoy : permanences au Foyer social : 4, allée de Guyenne, entrée côté caves (en face du gymnase), Hautes-Mardelles, le jeudi de 19 h à 20 h.

Groupe de Lille : permanences tous les mercredis, excepté pendant les vacances scolaires dans le hall de l'université de Lille III, de 11 h 45 à 13 h 45, à Villeneuve-d'Ascq ; tous les premiers samedis du mois, de 15 h à 17 h, au 23 bis, rue de Fontenoy, à Lille tél. : (20) 53.85.23).

Liaison de Lyon : permanences les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, de 20 h à 21 h 30, au 13, rue Pierre-Blanc, à Lyon.

Groupe d'Agén : permanences de 14 h à 16 h, les premiers et troisièmes samedis de chaque mois, au 64, rue de l'Angle-Droit, 47000 Agén.

Groupe du Mans : permanences tous les mercredis de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, salle 33, 3^e étage, square Stalingrad, 72000 Le Mans.

communiqués

• Le groupe d'Agén assure des permanences de 14 h à 16 h, les premiers et troisièmes samedis de chaque mois en son local : 64, de l'Angle-Droit, 47000 Agén.

• Le groupe Sevran-Bondy de la F.A. reprend les ventes du Monde libertaire le jeudi, de 7 h 15 à 8 h, à la gare de Bondy, et le samedi de 10 h à 12 h au marché de la gare de Bondy. Lors de ces ventes, toutes les personnes désireuses de se joindre à nous pour développer l'anarchisme dans nos quartiers pourront nous contacter.

• La liaison de Nice (06) invite tous les anarchistes désirant travailler sérieusement, pour la création d'une structure organisée, à contacter les R.I. qui transmettront.

• Un groupe est en formation sur Conflans-Sainte-Honorine. Les libertaires de la région intéressés par cette initiative peuvent écrire au R.I. qui transmettront.

• Les personnes intéressées par la propagation des idées libertaires sur la région de Lamballe (22) peuvent écrire au R.I. qui transmettront à la liaison en formation.

éditions



Affiche éditée à l'occasion du gala de Radio-Libertaire. Prix : 5 F l'unité, 0,20 F au-dessus de 10 exemplaires. Format : 65 x 50.

Disponible également en autocollant. Prix : 8 F les cinquante autocollants.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE
Rédaction-Administration
145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

| TARIF | France | Sous plis fermé | Etranger |
|--------------|--------|-----------------|----------|
| 3 mois 13 n° | 85 F | 95 F | 120 F |
| 6 mois 25 n° | 155 F | 180 F | 230 F |
| 1 an 50 n° | 300 F | 335 F | 420 F |

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre Règlement

(à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste.

sommaire

PAGE 2 : Activités des groupes F.A. — PAGE 3 : En bref, Rencontre libertaire du 11^e, Le 12 octobre, Christophe Colomb, Editorial — PAGE 4 : Savary recule toujours, Privé/public : vers l'unification, Le C.N.A.L. — PAGE 5 : Le collège autogéré de Paris — PAGE 6 : Corse, Informatique — PAGE 7 : Nettoyer la Goutte-d'Or, La marche des immigrés — PAGE 8 : Pollution radioactive, La Lybe de Kadhafi — PAGE 9 : Informations internationales — PAGE 10 : Archives — PAGE 11 : Cinéma, Radio-Libertaire... — PAGE 12 : P.T.T. : la grève s'étend, Manufrance, Rentrée scolaire.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris-11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n° 55 635

Imprimerie : « Les Marchés de France » 44 rue de l'Ermitage, Paris-20^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

ESPACE B.A.S.F. M' BALARD

2 JOURS POUR RADIO LIBERTAIRE

8 ET 9 OCTOBRE DE 14 A 24 H

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| Alain AURENCHÉ | Xavier LACOUTURE |
| Rachid BAHRI | Gilbert LAFFAILLE |
| Jean BOURBON | Gilles LANGOUREAU |
| Christian CAMERLINCK | Hédrys LONDO |
| Louis CAPART | Francisco MONTANER |
| Max-Roy CARROUGE | Gilles SERVAT |
| Gil CERISAY | Jean-Paul SÈVRES |
| Jean-Luc DEBATISSE | Francesca SOLLEVILLE |
| Jean-Philippe DIDIER | Jean SOMMER |
| EGLIN et ROBIN | TCHOUK TCHOUK NOUGAH |
| Méline FAVENEC | THÉOPHILE |
| Jacques FLORENCE | Daniel VACHÉ |
| FONT et VAL | Françoise VALMORE |
| Bernard HAILLANT | Anne VANDERLOVE |
| Pierre HARALAMBON | WASABURO et PAUL CASTAGNIER |
| Paco IBANEZ | Elisabeth WIENER |

BILLETTS : AU 145, RUE AMELOT, PARIS 11^e.
8^e ET 9^e MINIMUM LA JOURNÉE, 10^e MINIMUM LES DEUX JOURS.
LES SOMMES REÇUES SERVIRONT AU REQUOTEMENT DU STUDIO DE R.L.
SACRAGE LE 20 AOÛT PAR LA POLICE.

FEDERATION ANARCHISTE
145, rue Amelot Paris 11 Tél. : 805.34.08

Affiche éditée à l'occasion du gala de Radio-Libertaire.
Prix : 5 F l'unité ; 0,20 F au-dessus de 10 exemplaires.
Format : 92 x 65.

en bref...en bref...

• Le Groupe de travail pour le désarmement et la paix propose une campagne de lettres pour interpeller les médias sur le misérabilisme de leurs informations concernant la course aux armements. Pour les modalités, écrire à B.P. 127, 67500 Haguenau

• Une grande manifestation internationale aura lieu à Zurich le 8 octobre 83 à l'appel de l'Association Tessinoise anti-vivisectionniste. Cette manifestation se déroulera devant l'Institut de psychologie de l'université de Zurich. Participant à cette protestation contre l'utilisation des animaux en laboratoire : Hans Huesch, Max Keller, Milly Sehr-Manzoli pour ne citer que les plus connus.

es de 14 h
le chaque
000 Agen.

prend les
5 à 8 h, à
12 h au
entes, tou-
nous pour
pourront

archistes
tion d'une
transmet-

ns-Sainte-
ressés par
smettront.

gation des
2) peuvent
en forma-



Libertaire.
exemplaires.

: 8 F les

BALARD

IRE

H

ER

LE

DOUGAH

CASTAGNIER

HISTE

tel: 805.34.08

o-Libertaire.
exemplaires.

Editorial

DIMANCHE 28 août, 5 h 45. D'étranges laitiers fracassent à coups de pied de biche la porte du studio de Radio-Libertaire. Ils laisseront derrière eux un local saccagé, vidé de son matériel d'émission.

Samedi 3 septembre, 16 h 15. Cinq mille manifestants accueillent en direct et dans la joie le retour de la Voix sans Maître sur la bande F.M. Radio-Libertaire reprend ses émissions à la barbe des censeurs.

Non, décidément, nous ne nous taisons pas ! Cette volonté

est d'autant plus affirmée que nous vous savons, auditeurs et auditrices, ami(e)s de notre station, toujours à nos côtés pour nous aider et nous défendre.

Vous le savez, nous ne plaçons aucun espoir en la clique politicienne. Si Radio-Libertaire obtient le droit de vivre, c'est qu'elle l'aura arraché. Vous avez tous votre place dans ce combat.

En assumant dans un premier temps le préjudice économique causé par le passage un petit matin, à l'aube, de la ficaille socialiste ; en rémettant dans les délais les plus brefs, nous avons fait notre part du travail ; à présent, faites le vôtre ! Pesez dans la balance en participant les 8 et 9 octobre aux journées de soutien à Radio-Libertaire.

Le 12 octobre, Christophe Colomb...

Le 12 octobre 1492, les Tainos (1) découvraient, errant sur leurs côtes, Christophe Colomb, malade, affamé et à demi-fou : il se croyait aux Indes...

Depuis cette date mémorable, le continent appelé Amérique est en proie au colonialisme le plus barbare et le plus perfide que l'humanité ait subi. C'est par centaines que l'on compte les nations et cultures indiennes à jamais disparues, voire oubliées. Depuis presque 5 siècles, l'histoire de ces pays a été falsifiée et manipulée par les envahisseurs pour que ces derniers puissent affirmer leurs prétendus droits de propriété sur ces terres volées, dévastées ou mises en valeur par l'esclavage systématique des indiens ou des noirs importés dans les conditions que nous savons... Aucun état européen n'est innocent dans cette histoire.

Cependant de nombreuses nations indiennes, toujours vivantes malgré les génocides et ethnocides successifs, revendiquent aujourd'hui (comme hier) leurs droits à l'autodétermination, au contrôle de leur développement socio-économique, politique, technique, culturel et philosophique. Mieux il proposent une nouvelle forme de vie, qui s'affirme peu à peu comme une nouvelle idéologie : l'indianisme, qui n'est pas sans rappeler ce qu'ont toujours proposé les libertaires : une confédération d'unités communautaires, sans Etat, ni armée, ni police. L'Europe se réveille aujourd'hui face à une nouvelle réalité : les guerres indiennes ne sont pas terminées ; les indiens sont les seuls propriétaires légitimes de ce continent ; le capitalisme européen, puis mondial, est né du pillage des richesses indiennes. Uk'amau ! c'est comme ça, disent les Aymara (2) du Tawantinsuyu (3).

Uk'amau, c'est une émission de Radio-Libertaire (le samedi de 20 h 30 à 22 h), qui se penche sur l'histoire méconnue des peuples amérindiens, une émission qui étudie les diverses cultures et modèles de sociétés inventées et vécus par eux, qui transmet des informations sur leurs problèmes et leurs luttes. Enfin, Uk'amau donne autant que possible la parole aux indiens, qu'ils soient des représentants officiels, des artistes ou de simples individus.

Pour revenir à cette date historique qu'est le 12 octobre, elle est commémorée de différentes façons. En Amérique latine, c'est la journée de la race, celle



des conquérants barbares venus de l'Europe féodale et chrétienne. Juan Carlos, le Roi d'Espagne, en liaison avec les Etats-Unis, projette une série de festivités à Séville et en Californie pour célébrer la pérennité de la prétendue découverte. « En réplique à cette nouvelle giflette du colonialisme et de l'impérialisme » (4), le C.I.S.A. indianiste et le mouvement indien Pedro Vilca-Apaza du Pérou organisent le 1^{er} con-

grès juridique du Tawantinsuyu, qui doit se dérouler du 6 au 12 octobre à Puno, Kollasuyu (5).

Ce congrès devra entre autre préparer le 1^{er} tribunal indien du Tawantinsuyu qui jugera la conquête et la légitimité des Etats latino-américains, au regard de la juridiction internationale. A l'issue de la première conférence internationale des organisations non-gouvernementales sur la discrimination

à l'égard des populations indigènes d'Amérique (en septembre 1977), ce 12 octobre a été déclaré journée de solidarité internationale à ces dernières. Diffusion Inti, le comité de soutien aux indiens d'Amérique et le M.R.A.P. organisent une manifestation pour le 15 octobre, de 14 h à 22 h, à la faculté de Droit de Paris-12, place du Panthéon. Cette journée a pour but de : « pouvoir écouter directement la parole des indiens ; faire connaître les cultures indiennes trop souvent présentées comme éteintes, et leurs situations actuelles ; soutenir les projets présentés par les différents représentants indiens en leur donnant directement les fonds récoltés lors de cette journée ».

Cette année, les débats se feront avec la participation de représentants de : l'American Indian Movement (U.S.A.), l'International Indian treaty council (U.S.A.), de la nation Mic-Mac (Canada), de la nation Hopi (U.S.A.), de la nation Ganyami (Panama), de la nation Confédération Shuar (Jivaro, Equateur), de mouvements féminins indiens (Bolivie), et de la Guyane française, etc.

Uk'amau sera présent à cette journée et réalisera une série de retransmissions en direct de cette manifestation sur Radio-Libertaire. Uk'amau invite ses auditeurs soit à se joindre à cette manifestation, soit à suivre son programme sur 89,5 MHz.

Uk'amau

- (1) Groupe Arawak de l'île San-Salvador des Caraïbes.
- (2) Groupe ethnique et linguistique du Pérou et de la Bolivie.
- (3) Les quatre provinces, appelées à tort Empire inca.
- (4) Propos d'Aureliano Turpo, Uk'amau du 27/08/83, coordinateur du C.I.S.A. (Conseil des indiens d'Amérique du sud, fondé en 1980).
- (5) Province du sud du Tawantinsuyu (sud du Pérou, Bolivie).

La Fédération anarchiste sur F.R.3. le 22 octobre de 16 h à 17 h 30

Dans le cadre de l'émission « Vivre en communauté en 1983 », la Fédération Anarchiste exprimera ses positions sur le sujet. Cette émission accueillera quatre autres participants sous forme de séquences indépendantes : adeptes du Zen, bédictins, communauté de l'Arche et association « Amikoop-vie ».

Fédération-Anarchiste

(1) Michel Murty et Hédris Londo ont enregistré respectivement trois et un disques. A découvrir à la librairie du Monde libertaire.

Gr. libertaire du 11°



Photo Michèle Forestier

Des élèves de la classe sauvage dans une A.C. du lycée.

PRIVÉ : SAVARY RECULE TOUJOURS...

AVANT de présenter ses projets relatifs au sort de l'enseignement privé, Savary a tenu à préparer le terrain par la diffusion massive, dès la rentrée scolaire, d'une lettre ouverte du ministre de l'éducation nationale au personnel et aux parents. Le texte est suffisamment flou pour escamoter dans le discours pédagogique les réponses que les laïques attendent.

Comme Maire, Savary met en avant le changement qualitatif. Il affirme : « En contact étroit depuis deux ans avec tous les personnels de l'institution scolaire, je sais que la grande majorité de mes concitoyens attendent de l'Éducation nationale qu'elle évolue dans le sens d'une plus grande démocratie et aussi d'une amélioration qualitative de ses prestations. » (Lettre de rentrée)

Pourtant Savary n'ignore pas que les personnels organisés dans la F.E.N. avancent comme thèmes prioritaires :

- La démocratie financière et juridique par la suppression des fonds publics à l'école privée ainsi que la protection contre les manipulations dogmatiques de tous les écoliers dans une seule école, l'école laïque ;

- L'amélioration quantitative des moyens pour l'école afin de mieux appliquer dans le réel le droit à l'instruction pour tous.

Les problèmes de rentrée n'ont pas été des problèmes de « nouvelle citoyenneté », de « lieux de vie » et autres concepts d'épiscopats, mais d'effectifs, de locaux, de matériel.

Plus loin, Savary définit sa conception de l'école démocratique. « Un système plus démocratique, c'est d'abord un système où tout le pouvoir n'est pas détenu par l'État, où les établissements scolaires ont, dans un cadre national, une part d'autonomie réelle, où ils peuvent se diversifier en fonction de projets pédagogiques, où les parents et les collectivités territoriales disposent de responsabilités dans les affaires de l'école. En un mot, c'est un système plus décentralisé... »

(Lettre de rentrée) Ces propos ne calment pas les craintes que nous avons pu avoir lors de la publication, cet hiver, des fameuses propositions Savary. En effet, quand un homme qui n'est pas libertaire, parle d'étatisme négatif et de décentralisation, c'est qu'il cache en fait un néo-libéral. De même, lorsqu'un non-libertaire parle d'auto-gestion, il nous faut comprendre qu'il est partisan de la participation. Libéralisme sauvage et auto-exploitation sont les deux traits dominants des politiques les plus réactionnaires. Les propos du ministre n'ont pas changé d'un iota depuis cet hiver, malgré la remue-ménage qui se produit dans le S.N.I.-P.E.G.C.

Non, hélas, avec Savary les calottes ne sont pas chutes ! Rappelons quelques passages des « Propositions Savary » résumées dans la lettre de rentrée. Ces propositions coproduites par le ministère et la C.F.D.T., constituent la base de négociation offerte à la hiérarchie catholique.

Au sujet de l'autonomie des projets : « Chaque établissement disposerait d'une marge de responsabilité dans SON PROJET ; celui-ci exprime les ORIENTATIONS sur lesquelles l'établissement souhaite mettre l'accent dans ses différents domaines d'activité :

- à caractère pédagogique (soutien, tutorat, action auprès des élèves en difficulté, etc.)
- à caractère spirituel, intellectuel, culturel ou sportif. »

Ou encore, ce qu'il énonce aujourd'hui comme « responsabilités des parents et des collectivités locales dans les affaires de l'école » (Lettre de rentrée) a été détaillé dans ses propositions. « Les établissements publics d'enseignement (dont le conseil d'établissement serait composé de façon tripartite (collectivités publiques, usagers et personnels), disposeraient d'une capacité d'initiative accrue, leur permettant d'exercer leurs responsabilités ; ils seraient invités à s'ancrer plus solidement dans le tissu local et à déve-

lopper leur collaboration avec les collectivités publiques et les associations intéressées par leur projet d'établissement. » Dans ces conditions, il apparaît d'une part que le dualisme scolaire serait reconnu dans un système « unifié » et non unique, d'autre part qu'on en arriverait à une remise en cause du caractère national des programmes et du statut général des fonctionnaires. En effet, l'avant-projet de loi sur la fonction publique évoque « dans le cadre de la décentralisation et du transfert de responsabilités de l'État aux collectivités locales, d'envisager le transfert de personnels d'État vers une gestion par ces collectivités locales ».

En clair, ces projets appliqués signifieraient l'entrée des groupes de pression dans une école ouverte à l'église, aux patrons, aux politiciens, dont il faudrait accepter la tutelle dans la gestion des personnels et dans les choix pédagogiques des enseignants. Plus grave encore, la constitution de « projets à caractère propre » revient à remettre en cause la laïcité par la création d'écoles pour les catholiques, la droite, la gauche, les sectes, etc.

M. Savary recherche la démocratie et la qualité de l'école. Or, dans la situation actuelle, la démocratie passe par une école ouverte à tous, à qui les fonds publics seraient intégralement versés et dont la laïcité serait garantie, par un changement qualitatif de l'enseignement, qui doit rester un enseignement, ne dépendant pas de la créativité et de la motivation mais des conditions matérielles de travail : il faut plus de moyens pour instruire.

Il est temps qu'enseignants et parents d'élèves s'engagent sur ce terrain d'action et de revendication, unis avec tous les laïques, tous les militants syndicalistes authentiques, et en se démarquant nettement du langage et des illusions pédagogiques de la « nouvelle gauche ».

Laurent Segalant
Beauvais

Privé/Public : vers l'unification

Avant même que Savary rende publiques ses prochaines intentions en ce qui concerne l'enseignement privé, Mauroy annonçait courant septembre que 15 000 enseignants du privé pourront, s'ils le désirent, être titularisés dès 1984. Le processus d'intégration dans le secteur public semble donc s'engager, mais le combat laïque ne fait que commencer.

Le processus d'intégration sera la première étape vers une « unification » du service public et du secteur privé. Que les laïques ne s'aveuglent pas sur les véritables intentions gouvernementales, tout comme ils ne doivent pas s'illusionner sur la démarche de la F.E.P.-C.F.D.T., syndicat d'enseignants du privé et qui exige dans les délais les plus rapides une loi fixant le cadre de l'unification. Rappelons que les projets Savary rendus publics durant l'année scolaire 82/83 prévoient une gestion tripartite d'établissements scolaires auxquels il sera reconnu un « projet éducatif d'établissement », transformant chacun d'entre eux en autant de communautés éducatives ouvertes à toutes les pressions des groupes dominants localement (voir M.L. du 12 mai 1983). L'unification », en tant que cohabitation de projets éducatifs spécifiques au sein d'un même service public, est le cadre formel des entreprises de Savary. Les laïques doivent exiger au contraire un service public « unique », offrant une formation égale pour tous au niveau national, s'ouvrant sur

l'extérieur plutôt que cultivant les seules réalités locales ou régionales, et totalement indépendant des cléricaux, des patrons et des politiciens. Il ne s'agit pas d'une simple querelle de termes !

Le S.N.E.C.-C.F.T.C., premier syndicat du privé, la puissante U.N.A.P.E.L., association de parents d'élèves, nombre de catholiques se déclarent prêts à se battre pour conserver l'identité de leur établissement : un bon moyen d'occuper un maximum de terrain et d'obtenir des concessions accrues dans les futurs projets de loi. Le S.N.E.C.-C.F.T.C. déclare « contradictoire que des fonctionnaires restent dans l'enseignement catholique » ! Les laïques affirment au contraire qu'il est impensable que des enseignants cléricaux conservent leur « caractère propre » dans l'Éducation nationale.

Les laïques doivent rester vigilants : l'unification de l'enseignement, selon les conceptions de Savary, se retournera fatalement contre la laïcité elle-même.

B. Rousselot

Le C.N.A.L. et la gestion tripartite

DES 1972, en conclusion d'un colloque, la « gestion tripartite fut un des grands axes retenus par le C.N.A.L. (Comité national d'action laïque) : « La gestion tripartite vise à assurer à la nationalisation (de l'enseignement privé) un caractère réellement démocratique en permettant l'intervention propre de toutes les parties prenantes à la mission du service public et en favorisant l'information, la réflexion et la prise de responsabilité de l'ensemble des citoyens ». Le préalable à ce projet est donc l'intégration (« nationalisation ») des établissements privés dans le secteur public. « La composition tripartite des conseils (d'établissements) associera, en principe, à parts égales : les représentants des pouvoirs publics de l'administration et ceux des collectivités publiques concernées ; les représentants des diverses catégories du personnel ; les représentants des diverses catégories d'usagers : parents d'élèves, élèves et étudiants, travailleurs, employeurs publics et privés ». En voulant promouvoir la « prise de responsabilité de l'ensemble des citoyens » tout en se faisant l'écho des thèmes de la « nouvelle gauche » tels « participation pluraliste », « communautés éducatives », le CNAL prend la responsabilité d'ac-

cepter la participation active de groupes de pression politiques, religieux, privés, à l'élaboration de « projets éducatifs » dans chaque établissement : on en arrive, non seulement à conserver là où il existe, mais encore à généraliser le principe du « caractère propre » dans l'ensemble de l'éducation nationale, par l'unification » de différents

parties prenantes à la mission du service public et en favorisant l'information, la réflexion et la prise de responsabilité de l'ensemble des citoyens ». Le préalable à ce projet est donc l'intégration (« nationalisation ») des établissements privés dans le secteur public. « La composition tripartite des conseils (d'établissements) associera, en principe, à parts égales : les représentants des pouvoirs publics de l'administration et ceux des collectivités publiques concernées ; les représentants des diverses catégories du personnel ; les représentants des diverses catégories d'usagers : parents d'élèves, élèves et étudiants, travailleurs, employeurs publics et privés ». En voulant promouvoir la « prise de responsabilité de l'ensemble des citoyens » tout en se faisant l'écho des thèmes de la « nouvelle gauche » tels « participation pluraliste », « communautés éducatives », le CNAL prend la responsabilité d'ac-

Est-il difficile d'imaginer quels groupes de pression interviendront dans l'instruction, ou plutôt l'éducation au sens large, sur les communes à dominante de droite, de gauche, dans les régions où le cléricisme est puissant, sur les communes où de grosses entreprises représentent une force énorme ?

Le S.N.I.-P.E.G.C., dans son congrès de Toulouse en juillet 1981, a demandé au C.N.A.L. « de reprendre sa réflexion sur son projet de nationalisation laïque de 1972... à la lumière des risques que pourraient représenter une nationalisation dualiste, des dangers relatifs à l'introduction de groupes de pression anti-laïques à l'intérieur de l'école... ». Il semble ne pas avoir été entendu à ce jour par le C.N.A.L., toujours engagé aux côtés de Savary pour l'application de ses projets.

J.-L. Perlier

LE COLLÈGE AUTOGÉRÉ DE PARIS



Photo Michèle Forrester

— *Le Monde libertaire* : Marie-Noëlle, quelle est l'histoire de ce collège ?

— *Marie-Noëlle* : Un article du *Monde* « un lycée sans professeur ni élève », avait fait se grouper plus d'une trentaine de profs. Certains étaient intéressés par la création d'un lycée autogéré; d'autres par celle d'un collège. J'avais envie d'appliquer les idées du courant de la pédagogie institutionnelle (René Lourau, Lobrot, Lapassade), avec des jeunes de 10 à 16 ans. On voulait rentrer en équipe dans un collège qui finissait de se construire, le collège Saint-Blaise dans le XX^e. On a pris des contacts avec les parents d'élèves, des écoles du groupe expérimental du XX^e (1)... Ensuite nous avons entrepris des démarches auprès des différents services du ministère de l'Éducation nationale.

— *Le Monde libertaire* : Peux-tu expliquer brièvement les principes du projet ?

— *Marie-Noëlle* : Nous voulions être une équipe de profs volontaires et travailler dans un établissement inscrit dans la carte scolaire; nous étions exportables et risquions de mettre le fonctionnement des autres collèges de France en péril. Nous n'étions pas assez marginaux. En plus, je crois que les lycées ont ouvert car le ministère voulait occuper les jeunes de 16 à 18 ans.

— *Le Monde libertaire* : Aviez-vous terminé la lutte ? Etes-vous rentré dans vos collèges respectifs abattus et amers ?

— *Marie-Noëlle* : On a rejoint nos établissements, c'était dur de reprendre, mais nous n'avions pas envie d'abandonner comme cela. Après une analyse à la loupe du fonctionnement de l'Éducation nationale, on a modifié notre projet : abandon de la carte scolaire, donc élèves et parents volontaires; nous avons rencontré les parents d'une école primaire publique et expérimentale — école Saint-Merry — située dans le centre de Paris. Les parents de l'école recherchaient depuis des années une continuité pédagogique de leur expérience dans un collège.

— *Le Monde libertaire* : Pourquoi cher ?

— *Marie-Noëlle* : Un groupe du P.C.I. influent dans la F.C.P.E. (2) a diffusé un tract nous accusant de « casser le thermomètre » et d'autres calomnies. Deux militants de ce parti, sont allés au ministère de l'Éducation nationale pour discréditer le projet.

— *Le Monde libertaire* : Qu'ont donné vos démarches auprès du ministère ?

— *Marie-Noëlle* : Au début, nous avons eu beaucoup d'encouragements de la part des différents services de l'Éduca-

Dans la petite fournée des écoles différentes (Saint-Nazaire, Paris, Caen, Oléron) des projets ont été refusés. Le collège autogéré de Paris faisait partie des laissés pour compte. Après deux ans de démarches infructueuses, le groupe décide d'engager une autre action : l'ouverture d'une classe sauvage, moyen de lutte pour inciter Savary à ouvrir le collège autogéré. Marie-Noëlle est prof. d'histoire et de géographie, et elle participe à cette classe.

tion nationale. Nous étions très dépendants du ministère, car nous voulions ouvrir le collège dans l'Éducation nationale, nous le voulions toujours d'ailleurs. Au printemps 1982, une dizaine de projets, dont le collège de Paris, ont été présélectionnés. Le 20 juillet 1982, nous avons su que notre projet, ainsi que celui de Lorient, avait été refusé.

— *Le Monde libertaire* : Qu'elle était la raison invoquée ?

— *Marie-Noëlle* : L'alibi du « fric » a été donné, mais surtout nous proposions un collège « carte scolaire » avec des enfants du quartier; nous étions exportables et risquions de mettre le fonctionnement des autres collèges de France en péril. Nous n'étions pas assez marginaux. En plus, je crois que les lycées ont ouvert car le ministère voulait occuper les jeunes de 16 à 18 ans.

— *Le Monde libertaire* : Et les vacances alors ?

— *Marie-Noëlle* : Nous avons organisé des rencontres avec les parents volontaires; des problèmes matériels se posaient : le local, la cantine et le paiement de deux demi-postes permanents pour la classe, tous les autres professeurs acceptaient de venir bénévolement. Nous avons continué les démarches auprès du ministère pour obtenir des décharges horaires, pour faire fonctionner la classe, comme le projet de collège du XIV^e les a obtenues. Pour le local, nous avons été accueillis par le lycée autogéré — qui est toujours à l'étroit dans les sous-sols du lycée François-Villon. Pour la cantine, chacun apporte à manger ou un peu d'argent et on mange sur place. L'un des demi-postes a été attribué à un parent de Saint-Merry qui intervient en mathématiques; le deuxième est occupé par moi, je travaille 12 h comme prof. d'histoire-géo. dans un collège de banlieue et le reste dans la classe autogérée.

A cause de tracasseries administratives, les enfants de Saint-Merry n'ont jamais pu travailler avec une équipe de profs. Notre projet les intéressait beaucoup et nous avons repris les démarches ensemble.

— *Le Monde libertaire* : À quoi ont-elles abouti ?

— *Marie-Noëlle* : A un nouveau refus en invoquant le problème du budget et le fait que personne n'est formé au ministère pour s'occuper des projets différents !!! Enfin, que certains syndicats enseignants sont contre, notamment la F.E.N.

A ce moment-là, se créait, le 7 et 8 mai, la Fédération des mouvements de recherches et d'innovation pour une école différente et/ou autogérée : cette fédération regroupe les lycées existant, ainsi que les projets. Elle s'est donné pour buts, de créer un outil d'information — la revue *Initiales* (3) — et de développer la solidarité entre les groupes de la fédération. A ce moment-là est apparue l'idée d'ouvrir une classe sauvage.

— *Le Monde libertaire* : Et les vacances alors ?

— *Marie-Noëlle* : Nous avons organisé des rencontres avec les parents volontaires; des problèmes matériels se posaient : le local, la cantine et le paiement de deux demi-postes permanents pour la classe, tous les autres professeurs acceptaient de venir bénévolement. Nous avons continué les démarches auprès du ministère pour obtenir des décharges horaires, pour faire fonctionner la classe, comme le projet de collège du XIV^e les a obtenues. Pour le local, nous avons été accueillis par le lycée autogéré — qui est toujours à l'étroit dans les sous-sols du lycée François-Villon. Pour la cantine, chacun apporte à manger ou un peu d'argent et on mange sur place. L'un des demi-postes a été attribué à un parent de Saint-Merry qui intervient en mathématiques; le deuxième est occupé par moi, je travaille 12 h comme prof. d'histoire-géo. dans un collège de banlieue et le reste dans la classe autogérée.

— *Le Monde libertaire* : Et du point de vue financier ?

— *Marie-Noëlle* : Pour l'instant, on demande 200 F par mois aux parents. On espère un soutien solidaire de la fédération des écoles différentes, et de tous les gens qui croient en notre combat.

— *Le Monde libertaire* : La rentrée, c'était comment ?

— *Marie-Noëlle* : On a accueilli les enfants et leurs parents. Il y avait 19 élèves et nous sommes 13 intervenants dont 3 profs du lycée qui viennent assurer les matières non remplies par l'équipe.

— *Le Monde libertaire* : Comment s'organise la semaine ?

— *Marie-Noëlle* : Chaque intervenant vient une demi-journée par semaine et le demi-permanent est présent. On travaille à 2 ou à 3. Le vendredi matin est réservé au conseil : réunion où élèves et profs présents discutent des problèmes, des propositions, des critiques. Au premier conseil, les points suivants ont été abordés : les pauses, un repas chaud, cohabitation avec le lycée, les absences, la cigarette... Aucun vote n'est advenu, on s'est mis d'accord tous ensemble.

— *Le Monde libertaire* : Quelle est la différence entre ton travail dans ton collège normal et celui de la classe ?

— *Marie-Noëlle* : Je me sens plus responsable dans la classe. Dans un collège traditionnel il y a beaucoup de structures qui nous écrasent, mais qui nous protègent. Dans la classe tout est à mettre en place. Pour l'instant, c'est fatigant de mener de front ces deux activités. J'écris mon journal avant de devenir schizophrène !!!

— *Le Monde libertaire* : Vous comptez vivre ces double vies pendant longtemps ?

— *Marie-Noëlle* : Pour nous, le contrat de la classe est d'un an : l'objectif est de se battre pour obtenir l'ouverture du collège.

Interview recueillie pour le Monde libertaire par Christophe Barthélémy, élève au Lycée autogéré de Paris.

(1) Ecoles Vitruve, Bretonneau, Le Vau.

(2) Fédération des conseils de parents d'élèves ex-fédération Cornec.

(3) *Initiales*, n° 1, 25 F (+ frais d'envoi), c/o Marie-Noëlle Bonnisseau, 6, allée G.-Récon. Paris 19^e.

NETTOYER LA GOUTTE-D'OR

C OINCEE entre le boulevard Barbès et le rond point de la Chapelle, la Goutte-d'Or forme un carré bien particulier du 18^e arrondissement. Depuis le début du siècle, s'y entassent les travailleurs maghrébins. La plupart des immeubles furent construits dès cette époque. Les vendeurs de sommeil, les petits propriétaires n'ont pas voulu ou n'ont pas eu les moyens d'entretenir ces habitations. Quartier coloré, quartier fiché, quartier chanté, quartier épouvantail, symbole de l'immigration, mais qui n'échappe pas à la loi du profit.

Une rénovation nécessaire

Après Belleville, le 13^e arrondissement, le Centre, la Goutte-d'Or va faire façade neuve. Des hôtels lépreux, des carreaux qui tiennent les fenêtres, des planchers qui s'écroulent, parfois un point d'eau par immeuble... toute une misère sociale qui suinte d'un quartier abandonné. Vingt pour cent de la surface bâtie est vouée à la démolition et 60% doivent être améliorés, tandis que 12% seulement peuvent être considérés comme convenables : ces chiffres concernent un premier périmètre de 6 hectares à rénover prioritairement, qui touche 205 immeubles et théoriquement une population de 6 400 habitants (en tenant compte de la population clandestine, ces données peuvent être estimées à 8 000 habitants).

Le triangle délimité par l'an-

gle de la rue Polonceau-Jessaint, le boulevard Barbès et la rue des Poissonniers est considéré comme un des « flots sensibles » de Paris. Il ressort du projet de réhabilitation que dans un premier temps, 1 100 logements seront démolis et 900 autres reconstruits avec amélioration de la surface habitable. L'ensemble du projet touchera 3 400 logements. Pour ce faire, les pouvoirs publics expulseront des habitants de l'angle de la rue Polonceau... pour construire un commissariat !!

Il est clair que le premier geste social pour améliorer les conditions de vie des flots sensibles sera le quadrillage systématique de la population (3 commissariats supplémentaires dans le 18^e arrondissement). Les risques d'expulsion sont donc imminents pour certains immeubles de la rue Polonceau.

Il suffit de se promener le nez en l'air dans les rues, d'avoir la curiosité d'entrer dans les immeubles pour saisir l'étendue du problème de logement dans le quartier. La majorité des immeubles est classée insalubre ou vétustes ; la réhabilitation du quartier est nécessaire. Les habitants ont droit à un logement convenable. La construction de centres sociaux (crèches, écoles maternelles, centre d'animation, stade, square) est prévue... après un renforcement de l'ilotage, sécurité oblige. Cette rénovation indispensable n'implique nullement un relèvement sur place

dans les projets municipaux et préfectoraux. Bien que cette réhabilitation soit un projet des pouvoirs publics, le marché est offert à des sociétés d'H.L.M. privées. L'indemnité de destruction étant plus importante (de l'ordre de 30%) lorsque le logement est vide, les bailleurs chercheront, par tous les moyens, à expulser les locataires des lieux. Les enjeux

Il ne faut pas perdre de l'esprit que ce projet a pour objectif de ramener le taux d'habitants immigrés du 18^e au taux parisien. A l'heure actuelle, celui-ci est, à la Goutte-d'Or, 5 fois supérieur à la moyenne parisienne.

Seule sera prise en compte la population en règle avec la loi, les travailleurs clandestins, les locataires sans quittance, les habitants d'hôtels meublés ne sont pas concernés par les projets de relèvement. Il va sans dire qu'ils ne représentent pas une minorité (loin de là) au sein de la population touchée.

Depuis quelques mois, les habitants des hôtels meublés, qui paient parfois 1 500 F le droit d'avoir un toit sans sanitaire dans des locaux considérés comme insalubres, ont engagé une lutte juridique contre leur propriétaire. Pour que le loyer soit ramené à un taux normal, que les travaux soient immédiats, il faut changer le statut locatif de ces usines à sommeil et obtenir la surface corrigée pour bénéficier de la loi Quillot. Mais

la logique du système annihile cette lutte collective dans la mesure où la plupart des habitants de ces hôtels ne sont pas en règle (travailleurs clandestins ou sans contrat locatif, et pour cause !).

Pour l'instant, nous en sommes au statu quo, les luttes collectives n'ayant pas abouti à une modification du statut de l'immeuble mais à un maintien dans les lieux. Sur les 1 100 logements touchés par la réhabilitation de ce premier triangle, seuls seront relogés (sans garantie que cela soit dans le quartier) les propriétaires et les locataires bénéficiant de la loi de 1948 ou ayant un bail. Les pouvoirs publics et les bailleurs entretiennent sciemment les quiproquos. La ville distribue des promesses de relogement prioritaires aux habitants en règle avec la loi. Elle oublie parfois que certains habitants le sont déjà et attendent depuis des années un relèvement. Le reclassement des immeubles touchés n'est pas immédiat.

Les propriétaires ont trois ans pour entreprendre les travaux des immeubles susceptibles d'être améliorés. Bien que la municipalité se glorifie de la réhabilitation, celle-ci dépend essentiellement de la préfecture. Sur les 350 millions — évaluation du coût des acquisitions foncières (achat de terrains à la S.N.C.F.) et de reconstructions — 250 sont pris en charge par l'Etat. D'un autre côté, celui-ci

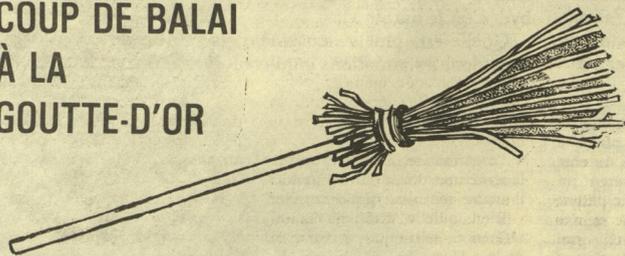
s'engage également sur le coût de la réhabilitation qui est de l'ordre de 100 millions.

Perspectives

Ce projet est sous le manteau depuis 1977. Ce ne fut qu'à la veille des élections municipales que les candidats de gauche et de droite ont utilisé le quadrillage policier et de l'habitat de la Goutte-d'Or comme thème de propagande. Le projet de réhabilitation a été adopté à l'unanimité des conseillers municipaux en mars 1983. Chacun tirait la couverture à soi au cours de la campagne électorale. Du R.P.R. au P.S., on s'arrachait le nombre de commissariats implantés dans le quartier. Les conseillers municipaux de droite ou les élus de gauche (dont Jospin, député de cette circonscription) ne divergent que sur la forme. Il revient donc à la population de tirer la leçon des luttes similaires qui ont été déjà menées dans certains quartiers de Paris, de ne pas tomber dans les pièges de la division et d'avancer des contre-projets en la matière. Gros titres ou pas dans les médias, cette réhabilitation n'est pas encore immédiate, et la contre-information, les campagnes unitaires des associations culturelles ou politiques peuvent, dans un premier temps, contrecarrer les projets de rénovation entrepris par la municipalité ou la préfecture.

Christine Teissier
Gr. Louise-Michel

COUP DE BALAI À LA GOUTTE-D'OR



SÉCURITÉ D'ABORD

« Il y a une façon de favoriser l'apparition du racisme : c'est de permettre qu'on entre dans notre pays comme dans un moulin ; c'est de supprimer pratiquement tout contrôle aux frontières et de distribuer des visas sans la moindre précaution » (Alain Juppé, février 1983, in *L'Espoir du 18^e*).

Ces propos ont précédé et accompagnent les campagnes de l'extrême-droite dans l'arrondissement. Fin juin, les commerçants organisaient une manifestation — dite apolitique — sur la sécurité, à laquelle appelaient le P.F.N. et Légitime-Défense. Auparavant, J.-P.-P. Bloch avait participé à une intervention de la police autour du métro Barbès, et *France-Soir* titrait sur l'insécurité à la Goutte-d'Or. Il ne faut pas oublier que, de 1978 à 1981, J.-P.-P. Bloch fit quadriller la Goutte-d'Or par des opérations coup de poing et considérait qu'elle était un quartier à « hauts risques » : « Je veux nettoyer la Goutte-d'Or et chasser la faune étrangère ». En mai 1982, il a créé l'Association nationale pour la liberté des biens et des personnes.

En septembre de la même année, le pouvoir de gauche prenait le relais et depuis on assiste régulièrement à des opérations de police pour expulser les travailleurs sans papier. Cette montée de la xénophobie n'est pas neutre, elle entretient le doute et autorisera des expulsions massives dans le cadre de la réhabilitation, afin de masquer les enjeux économiques et immobiliers, sans que la population de l'arrondissement se sente concernée par ce problème.

L'insécurité est quasiment permanente : les C.R.S. quadrillent, fichent, jouent aux cow-boys. Le pouvoir banalise le fichage systématique. La prochaine réhabilitation videra l'arrondissement d'une population ouvrière et immigrée : Paris sera enfin une ville propre. La politique conjuguée des partis de gauche, de droite et d'extrême-droite, crée un climat d'insécurité permanent, et les pétales circulent chez les petits commerçants. Le refus des partis de gauche de participer à une campagne de contre-information sur les conditions de vie réelle dans la Goutte-d'Or

est révélatrice de leur attitude face à ce problème. Et ce ne sont pas les appels à la vie démocratique au cours des élections de Deux qui enrayeront cette montée du racisme au sein de la classe ouvrière.

Dans l'arrondissement, les immigrés demeurent seuls pour maintenir ou créer un cadre de vie décent. Il leur revient donc, ainsi qu'aux associations implantées dans la Goutte-d'Or, de combattre sur un terrain économique cette politique raciste. La sécurité réelle de la Goutte-d'Or passe par une amélioration des conditions de vie, la création immédiate de centres sociaux et la possibilité aux cultures en présence de s'exprimer. Les appels déguisés au meurtre qui sont lancés par la droite, ou les leçons de morale formulées du bout des lèvres, par la gauche masquent un problème réel et global qui n'a rien à voir avec l'insécurité et la délinquance : l'intégration et l'accueil de populations déracinées.

Florence Lechable
Gr. Louise-Michel

LA MARCHÉ DES IMMIGRÉS

A la suite des agressions racistes « S.O.S. Avenir-Minguette » compte organiser une marche contre le racisme et pour l'égalité. Cette marche représente un nouvel aspect de la lutte des immigrés. Au cours des années précédentes, les luttes contre les lois Bonnet/Stoléro, contre les conditions de vie dans les foyers ou contre le travail clandestin ont été le fait de travailleurs organisés. Aujourd'hui, les jeunes immigrés prennent le relais, mais dans un cadre informel.

Les illusions de la gauche au pouvoir ont ancré les organisations d'immigrés dans un attentisme bon teint ; seuls, quelques comités antiracistes ont survécu ici et là, comme à la Goutte-d'Or. L'initiative des Minguettes est intéressante à plus d'un titre, mais comme tous les regroupements larges, elle repose essentiellement sur le flou des revendications. Cependant elle apparaît, à l'heure actuelle, comme la seule réponse nationale à la montée du racisme. D'ailleurs, toutes les associations de travailleurs étrangers en sont partie prenante. Cette marche partira de Marseille le samedi 15 octobre, pour se terminer à Paris début décembre. Les jeunes

des Minguettes comptent ainsi mettre le doigt sur les conditions de vie des immigrés dans chaque région ou centre urbain. Dans le silence qui entoure la montée récente du racisme, l'initiative a le mérite de faire entendre une voix discordante ; aux comités de soutien locaux d'en accentuer les aspérités !

Rompre le silence, démasquer ainsi le pseudo-discours antiraciste des partis de gauche apparaît primordial. Rien, à l'heure actuelle, ne freinera sérieusement la montée du racisme, les rafles, les expulsions, la chasse aux immigrés de la Goutte-d'Or, si ce n'est une modification sérieuse des rapports de force entre le pouvoir et la classe ouvrière.

Nous en sommes encore loin, mais nous devons mettre en tre en œuvre pour faire entendre une voix antiraciste qui couvre le concert des appels à la charité ou à la moralité républicaine. Placer la lutte contre le racisme dans son cadre réel de lutte économique et de lutte pour l'égalité des droits apparaît, dans un premier temps, comme la meilleure démarche. Attelons-nous y avant qu'il ne soit trop tard !

Thyde Rosell
Gr. Louise-Michel

IRAN

Amnesty international vient de publier un rapport accablant sur l'Iran islamique. La torture serait régulièrement pratiquée sur les prisonniers ; les lieux de détention ne désemplissent pas et les jugements ne sont le plus souvent que des simulacres. Les exécutions, recensées à 5 000 depuis la prise du pouvoir de Khomeiny en 1979, sont très largement sous-estimées car souvent effectuées avec « discrétion ». Elles n'épargnent pas les femmes enceintes, ni les enfants. Mais il est vrai que le régime intégriste considère les droits de l'Homme comme « un mythe impérialiste ».

Pour justifier leurs crimes, les dirigeants religieux adaptent et s'appuient sur les lois islamiques au gré de leurs intérêts.

Le pouvoir d'Etat confirme ainsi sa véritable nature : un instrument de domination dont usent sans compter les politiciens ou militaires, oligarques financiers ou despotes religieux.

ESPAGNE

Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez possède de profondes similitudes avec son homologue français : le budget 1984 de l'Etat, récemment adopté, frappera de plein fouet les travailleurs.

Ainsi les salaires des fonctionnaires augmenteront pas plus de 8%, taux inférieur à l'inflation, et quant au secteur privé, fort des recommandations

gouvernementales, le patronat se sentira appuyé pour comprimer la masse salariale au mieux de ses intérêts.

D'autre part, les impôts directs augmenteront de 25%, amputant considérablement le pouvoir d'achat de travailleurs déjà durement touchés par la récession et l'inflation. Si les chômeurs et les assurés sociaux obtiennent quelques améliorations dans leurs prestations, ils en seront principalement redevables aux producteurs, car la progression de l'impôt sur les bénéfices des entreprises ne sera, elle, que de 9,7%. Les socialistes espagnols ont eux aussi une vision très particulière des « nouvelles solidarités ». Comme en France, le gouvernement compte sur les possédants pour redresser l'économie et construit l'alliance Etat-patronat sur le dos des travailleurs.

RÉUNION

La répression anti-juif s'étend hors de la métropole. Depuis le lundi 19 septembre, des mal-logés avaient occupé le lotissement Paquiy à Ravine Creuse (Saint-André) dans l'île de la Réunion. Malgré l'aspect symbolique de leur geste, les négociations ont tourné court. Samedi après-midi, les gardes mobiles sont entrés en action et renvoyaient les 59 familles réunionnaises à leur bidonville. La crise du logement dans l'île est en effet encore plus grave que dans la métropole. On remarquera, au passage, le silence des médias autour de ces événements. Y aurait-il des portions du territoire où des problèmes qui ne concernent pas l'information ?

POLYNÉSIE

POLLUTION RADIOACTIVE
SOUS CONTRÔLE ?

Dans son discours devant l'assemblée générale de l'O.N.U., le 28 septembre dernier, Mitterrand a annoncé son intention d'autoriser des commissions représentatives les pays du Pacifique sud à se rendre sur les lieux d'essais nucléaires français : le tristement célèbre atoll de Mururoa, en Polynésie.

Depuis longtemps, les pays riverains du Pacifique sud, Nouvelles-Hébrides, Australie, Nouvelle-Zélande, îles Fidji, exigent des gouvernements français successifs l'arrêt des essais nucléaires.

Que, d'ailleurs, ces essais soient devenus souterrains n'a fait que déplacer les sources d'inquiétude. Les atolls du Pacifique sud sont constitués par des récifs coralliens, entassement de générations successives de squelettes calcaires de coraux, extrêmement poreux : la radioactivité peut donc se propager dans ces sous-sols, contaminants roches et océan. Aucune étude sérieuse n'a jamais été menée sur les incidences des essais nucléaires, aussi bien du point de vue écologique qu'humain, puisque l'atoll de Mururoa se trouve à proximité des archipels des Tuamotu et des Gambier, peuplés de Polynésiens.

Au cours d'une visite à Paris, en juin dernier, le Premier ministre australien a annoncé qu'en réaction à une récente explosion nucléaire dans l'atoll, l'Australie suspendrait ses livraisons d'uranium à la France jusqu'à la fin de 1984.

Les successifs « Forums des syndicats du Pacifique » ont eux aussi pris position contre les essais et en ont demandé l'arrêt.

On comprend donc l'intérêt tout particulier porté par les pays du Pacifique sud à la levée même très partielle du secret militaire qui isolait Mururoa.

Reste à savoir qui composera utilement les délégations : des « personnalités » ou des scientifiques ?

Mais l'essentiel du problème reste : le gouvernement socialiste n'a pas plus que ses prédécesseurs, l'intention de remettre en question sa politique de course en avant du nucléaire militaire. Charles Hernu a d'ailleurs, dès l'été 1981, rapidement déçu les espoirs de tous les réfractaires à la politique de la bombe quand il a laissé entrevoir un moratoire des essais durant... trois jours !

Pascal Sariet

LA
LIBYE
DE
KADHAFI

La Libye a connu en l'espace de huit ans une transformation profonde qui s'est déroulée en trois phases.

La première a commencé le 1^{er} septembre 1969, jour où une junte militaire de onze membres, à laquelle appartenait Kadhafi, renversa le régime traditionaliste et archaïque du roi Idriss I^{er} El-Senoussi, marionnette de l'impérialisme anglosaxon, prit le nom de « Conseil de commandement de la révolution » et proclama la République arabe libyenne.

Cette « révolution », qui n'affectait guère que la forme de l'Etat, paraissait être la réplique de celle que Gamal Abdel Nasser, alors à la veille de sa mort, avait conduite en Egypte. La nouvelle constitution fut copiée sur celle de la République arabe unie et un parti unique fut créé, auquel on donna le même nom que celui de Nasser : l'Union socialiste arabe.

Mais le « socialisme » libyen se limitait à quelques lois instituant la sécurité sociale pour tous, une certaine redistribution des revenus et une participation des travailleurs aux entreprises. Le « Conseil de commandement de la révolution » ne paraissait même pas pressé d'instaurer le système égyptien de l'économie d'Etat. Le capitalisme libéral lui convenait.

Par ailleurs, contrairement au nassériisme, qui sans être le moins

Tandis qu'une ligne de front informelle partage le Tchad, Issène Habré tente d'imposer son autorité dans le sud du pays. Des préfets ont été nommés, aidés par l'armée, pour maîtriser les risques de rébellion dans cette région. Dans cet Etat fantôme (voir M.L. des 15 et 22 septembre), les différentes ethnies sont en rupture permanente avec une autorité centrale logiquement perçue comme instrument de domination d'une communauté sur les autres, situation rendue d'autant plus critique pour le pouvoir du fait des pillages auxquels se livrent des bandes armées et par-

du monde athée, tenait à séparer les activités profanes de la vie proprement religieuse. Kadhafi, au sein du conseil, se distinguait alors en réclamant avec force la remise en vigueur dans la vie civile de la « Loi divine » selon l'Islam.

Or, en 1973, le même Kadhafi changea brusquement d'attitude à cet égard, non qu'il reniât sa foi musulmane, mais il en avait restreint la source. Désormais, pour servir de fondement idéologique à la législation, il rejetait la « Tradition » du Prophète et ne voulait réferer que le Coran. Or celui-ci, contrairement à la « Tradition » qui a donné lieu à l'établissement de règles précises en politique, ne contient sur ce sujet que des indications vagues et quasiment inutilisables.

Ses convictions religieuses laissaient donc à Kadhafi les mains libres pour susciter le déclenchement de la seconde phase de la révolution. A son appel, des « comités populaires » dans les localités et sur les lieux de travail, y compris dans l'administration d'Etat, furent créés. Toutefois, ni l'armée, ni les sociétés pétrolières d'Etat, ni les banques ne furent touchées par ce mouvement.

Or, en 1974, Kadhafi abandonne le pouvoir. Avait-il été évincé par ses collègues du « Conseil de commandement de la révolution » ? S'était-il séparé d'eux pour mieux les combattre ? Ce qui est sûr, c'est que

la poursuite de la révolution n'avait pas l'heur de plaire à la majorité des membres du conseil, car ceux-ci fomentèrent un complot auquel participèrent des officiers supérieurs et des hauts fonctionnaires, mais qui fut éventé et les conjurés prirent la fuite.

Cette fois la voie était libre pour la « révolution des masses », qui fut menée à terme. Son triomphe fut constaté en 1977, année au cours de laquelle un nouveau régime fut officiellement proclamé. On entra alors dans la troisième phase de la révolution.

La République instaurée en 1969 fut abolie. On instaura à sa place un régime désigné par un néologisme que l'on peut rendre en français par le mot « massivité », pour évoquer un « pouvoir direct des masses ».

La Libye devint le régime de la « Massivité arabe libyenne populaire et socialiste », dont les caractères essentiels sont les suivants :

- idéologiquement il se réfère d'une part, d'une façon assez formelle aux croyances définies par le Coran et à un idéal de justice sociale qui s'en dégagerait, d'autre part, d'une manière beaucoup plus immédiate aux conceptions égalitaires de Jean-Jacques Rousseau et au fonds commun des doctrines socialistes ;
- sous le rapport des institutions politiques il constitue en prin-

cipe une démocratie directe des masses ;

• l'organisation économique et la structure sociale sur lesquelles il repose sont du type socialiste. Bien qu'elle contienne des références religieuses l'idéologie de la « Massivité » libyenne n'en impose pas moins une séparation stricte entre les affaires profanes et la religion. Les imams dans les mosquées doivent s'en tenir à leurs fonctions exclusivement et étroitement religieuses. Ce « profanisme » tout à fait exceptionnel en pays musulman, est identique dans son effet sinon comme doctrine à celui que Mustapha Kémal Atatürk a instauré en Turquie entre 1928 et 1931.

Les « congrès populaires de base » issus des nouveaux statuts, les « comités populaires » constitués par le mouvement de masse de 1973, les syndicats et les associations sociales choisissent des délégués qu'ils chargent d'un mandat impératif pour former le « congrès général du peuple ». Leur rôle consiste seulement à « mettre en forme de recommandations la volonté populaire » exprimée par ceux qui les ont mandatés.

Le « Conseil de commandement de la révolution » subsiste, mais il est réduit au rôle très effacé de secrétariat du « congrès général du peuple ».

Le socialisme s'exprime par deux idées essentielles : abolir le salariat par l'autogestion et libérer matériellement l'individu à la fois par la satisfaction de ses besoins et par l'impossibilité où on le met d'avoir un pouvoir sur les besoins d'autrui.

La mise en œuvre de ces idées s'est traduite par :

- l'interdiction de toute forme de location et en particulier celle des appartements et l'application du principe : « la maison est à celui qui l'habite » ;
- la mise en autogestion des entreprises conformément au slogan : « associés, non salariés » ;
- la suppression du commerce privé.

Bien entendu, nous n'avons pas à nous extasier sur un quelconque paradis libyen du gouvernement direct et de l'autogestion. Un tel paradis est aussi inexistant en Libye qu'en Algérie et en Yougoslavie. De fait, ce régime de la « massivité » reste un système d'Etat avec une armée semblable à toutes les armées, une police, des services secrets, une bureaucratie. Que le gouvernement s'intitule « Comité populaire général » ne change rien à sa nature. Dans l'actuel conflit du Tchad, les liens privilégiés entre populations libyennes du sud et celles du nord du Tchad ne justifient pas à eux seuls l'interventionnisme armé du colonel Kadhafi : le stationnement de ses troupes, qui n'en sont pas à leur première incursion au Tchad, nous rappellent ses ambitions déclarées de jeter les bases d'un panislamisme africain.

Jean Fonta

POLOGNE

Groupe Emanuel Goldstein

Ce communiqué est la retranscription d'un enregistrement sur cassette. Musique au début, par un groupe de new wave polonais très populaire ; le refrain qui dit « Nous voulons être nous-mêmes » s'entend en polonais comme « Nous voulons frapper les zomos », qui sont les unités spéciales de la police utilisées contre les manifestations.

Ceci est le premier communiqué du groupe Emanuel-Goldstein. Ecoutez bien, cher camarade de l'Ouest !

Le 16 juin, nous avons fondé le groupe Emanuel-Goldstein. Nous sommes des libertaires polonais, et voici quelques informations pour nos amis occidentaux.

Tout d'abord, quelques mots sur toute cette confusion autour de Sigma (voir M.L. du 9/12/82). Sigma est encore un groupe de gauchistes, mais ils sont actifs uniquement dans les cadres légaux autorisés par le Parti communiste. Nous ne voulons pas avoir de contact avec ces gens (aucun) (1). Avant le 13 décembre, la situation était différente. Quelques possibilités d'exprimer des idées libertaires dans des éditions existaient (dans la revue Nowa Gazeta Mazowiecka et

dans la série de brochures Archiwum Lewicy) (1). Mais maintenant Sigma est une sorte de soupe de sécurité. Elle peut-être d'une grande aide pour la police secrète en rassemblant des gens de gauche : il est plus facile de les contrôler. En passant signalons que maintenant le nombre total de membres de Sigma est de 7 seulement. Avant la loi martiale, il était de 50. (Si je les ai bien compris, ils veulent dire ainsi que quelques camarades à l'ouest ont des visions conspiratrices très extravagantes.) (1)

Et maintenant quelques mots sur la situation de l'opposition de gauche radicale polonaise. Les contacts (avec d'autres groupes) (1) ont été rompus, notamment avec les maisons d'édition clandestines, bien équipées. Elles voulaient deux fois plus d'argent pour imprimer la littérature clandestine gauchiste. Des dirigeants de Solidarnosc ont ordonné de ne pas distribuer ce genre de publications. Pour donner un exemple, les dirigeants de Solidarnosc ont plusieurs fois stoppé la distribution d'un journal gauchiste appelé Mis (l'Ourson) à cause de ses positions révolutionnaires et anti-cléricales. Ainsi vous pouvez publier quelque chose et vous ne savez pas si vous aurez une chance de le distribuer par les réseaux de distributeurs de Solidarnosc. Un autre exemple est celui de Rownosc (Egalité). Les imprimeurs clandestins ont pris l'argent pour Rownosc et ont promis de tirer 2 000 exemplaires ; actuellement, ils n'en ont tiré (pour le même prix) (1) que 500.

Les éléments de droite de Solidarnosc — nous pouvons même dire cela de toute sa direction —

ont commencé une campagne contre ces publications en les accusant de trahison nationale et de provocation politique. Dans cette campagne, les gens les plus actifs ont été des gens liés à un journal catholique clandestin, appelé Victoria, qui a l'image de la Vierge dans son logo. Dans un autre journal appelé Niepodlegosc (Indépendance) — dans son n° 8 de 1982 — ils ont publié un article où ils accusaient Rownosc d'être un journal de la police politique.

D'un autre côté, les publications libertaires sont très populaires parmi les travailleurs polonais, même s'ils sont catholiques. Ils sont réellement intéressés par les idées anarchistes, surtout parce que la propagande officielle utilise le mot anarchie dans un contexte négatif et comme quelque chose d'anti-communiste.

Et maintenant quelques mots sur le mouvement de Solidarnosc clandestin. Solidarnosc n'est pas une organisation homogène. Seule une partie de ses (anciens) (1) membres — près de 100 000 — est encore active, par exemple dans le domaine de la distribution de la littérature clandestine, surtout les journaux. Nous pouvons probablement dire que leur nombre total d'exemplaires par mois va de 3 à 8 millions. Le Centre de recherche sociale, (organisation dissidente de Solidarnosc) (1), de la région de Mazovie a connaissance de plus de 1 200 journaux clandestins différents, publiés dans tout le pays, y compris dans des villages.

Les membres les plus actifs de Solidarnosc clandestin sont les travailleurs, avant tout les travailleurs des grandes usines des principaux centres industriels, les étudiants des universités et les intellectuels. En général, les travailleurs ne sont pas intéressés aujourd'hui par les petites grèves courtes. Bien sûr, quelques grèves ont lieu de temps en temps, mais elles ont avant tout un caractère économique. La tendance est à la préparation de la grève générale pour le futur, quand les circonstances seront meilleures. Il y a deux points de vue sur le but de la grève générale parmi les dirigeants de Solidarnosc clandestin :

• la première est la tendance à une entente nationale (avec la junte militaire de Jaruzelski) (1) qui incluerait la restauration de Solidarnosc comme syndicat légal sans changements importants du régime politique en Pologne. Cette tendance n'a pas un grand soutien des gens mais quelques dirigeants — par exemple W. Hardek de Cra-

covie — la soutiennent. C'est une sorte de (stratégie) (1) réformiste, très douteuse dans ses résultats.

• la seconde tendance — la plus forte — au sein de la direction de Solidarnosc, par exemple à Wroclaw, en Mazovie et aussi à Nowa-Huta, est le renversement du système politique par des méthodes révolutionnaires. Mais d'un autre côté, cette tendance n'a pas trouvé l'expression de ses moyens (et perspectives) (1) politiques.

Actuellement les meilleures chances sont probablement du côté de ceux qui sont pour un parti social-révolutionnaire dans la tradition social-démocrate (russe) (1), utilisant des méthodes révolutionnaires pour parvenir au pouvoir politique dans le futur. Les forces nationalistes-cléricales pourraient avoir aussi une grande influence dans le futur.

Et maintenant, écoutez nos vues sur la situation. Nous devons avant tout dire que toute tradition gauchiste et libertaire a été détruite par les communistes. Aussi nous soutenons les tendances libertaires qui existent dans Solidarnosc ; aujourd'hui la tendance sociale-révolutionnaire et demain, après son possible éclatement, les tendances proches de l'anarchisme et de l'anarcho-syndicalisme. Ces positions sont par exemple l'aspiration à l'autonomie des travailleurs, au contrôle ouvrier et à l'idée très populaire de la société autogouvernée. Les réactionnaires veulent contrôler totalement ces tendances, et en conséquence notre but est de soutenir les éléments libertaires et d'attaquer les nationalistes cléricaux. Dans le cas d'un conflit général, par exemple une grève générale, notre place sera bien sûr dans Solidarnosc.

Nous diffuserons les idées libertaires par des publications et (nous essaierons) (1) de gagner plus de sympathisants à l'anarchisme parmi les étudiants, les travailleurs et les intellectuels. Cette année, nous essaierons de résoudre les problèmes techniques et de distribution liés à l'édition. Tout d'abord, nous allons acheter du matériel d'impression qui nous rendra indépendants de Solidarnosc et des imprimeurs privés. Les contacts avec ces gens (principalement avec les imprimeurs privés) (1) sont toujours une source de grands dangers. Bien sûr, nous avons quelques problèmes avec le papier, l'encre à imprimer et autres fournitures d'imprimerie. Nous espérons résoudre tous ces problèmes. L'autre difficulté principale est la distribution. Nous essaierons de gagner différents réseaux. D'abord le réseau de Solidarnosc, et dans une perspective à long terme, monter le notre. Nos plans comprennent l'impression de séries de brochures, dans un premier temps des traductions de textes anarchistes russes et occidentaux de base et aussi nos propres interprétations. Par exemple, il y aura les traductions de Nicolas Walter (Pour l'anarchisme) et Murray Bookchin (Ecoute marxiste), quelques courts tex-

tes de Pierre Kropotkine, une anthologie de poèmes anarchistes polonais, quelques vieux textes libertaires polonais d'Edward) (1) Abramowski et de Joseph) (1) Zieliński, et bien sûr quelques textes satiriques en rapport avec la situation actuelle. Nous éditerons aussi des tracts en différentes occasions, le 1^{er} mai par exemple. A long terme, nous essaierons de sortir une revue, peut-être mensuelle ou trimestrielle, qui sera une plateforme pour les idées libertaires.

Et enfin, nous voudrions exprimer notre grande gratitude à tous les camarades du mouvement libertaire à l'Ouest — particulièrement d'Italie, de Hollande, des Etats-Unis et d'autres pays — Bardzo Was dziekujemy, merci beaucoup. Votre aide et votre solidarité pratique sont très importantes pour nous. Nous ne l'oublierons jamais.

Pour poursuivre nos buts libertaires, nous devons aller ensemble, nous comprendre mutuellement, échanger des informations sur la situation des deux côtés.

Notre aide est l'un des premiers coups contre le mur de l'étatisme qui nous divise. Ensemble, nous l'abattrons !

Varsovie, le 16 juin 1983
Gr. Emanuel Goldstein

(1) Les notes dans le texte sont de Daniel Birk, le compagnon allemand de la F.A.U., qui nous a communiqué cette transcription.

ESPAGNE

Nouvelle manifestation en faveur de Radio-Libertaire

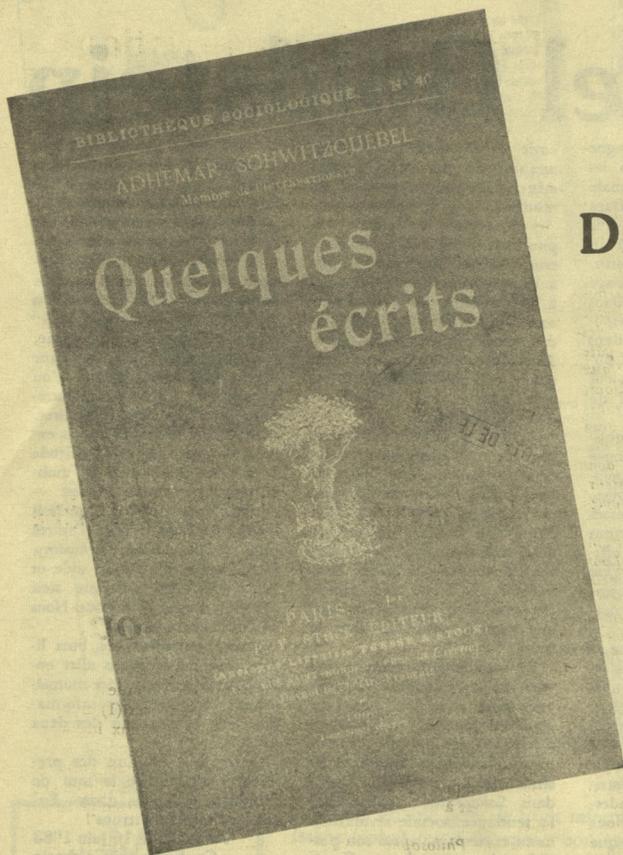
A LORS que de nombreux syndicats de la C.N.T.-A.I.T. continuent d'envoyer à M. Mauroy des lettres de protestation contre la saisie de Radio-Libertaire, une nouvelle manifestation de soutien était organisée en Europe. Cette fois, ce sont nos compagnons de la C.N.T.-A.I.T. qui, à Madrid, ont réuni environ 200 personnes, le 21 septembre.

Des affiches tout autour du consulat de France rappelaient le combat de notre station et des tracts étaient diffusés massivement. Bien évidemment, des forces de police protégeaient le consulat et ont stoppé la manifestation, permettant tout de même à une délégation de pénétrer à l'intérieur et de porter un communiqué.

Peu de temps après, un contre-communicé en provenance du consulat était porté aux manifestants qui l'ont immédiatement déchiré et jeté à la figure du messenger, signifiant par ce geste qu'aucune justification n'était envisageable et qu'on ne discute pas lorsque des flics socialistes s'attaquent à la liberté d'expression des anarchistes.

La manifestation a continué sa marche jusqu'au ministère de l'Intérieur où le même texte a été remis, mais cette fois-ci, il n'y eut pas de contre-communicé...





LA QUESTION DU SERVICE PUBLIC DEVANT L'INTERNATIONALE

Si la vie de la première Internationale est relativement connue (1), celle de l'Internationale dite anti-autoritaire, née des suites du congrès de la Haye de 1872, reste ignorée. Pour combler, partiellement, cette lacune, nous allons publier en plusieurs parties dans le *Monde libertaire* un des travaux de ces internationaux anti-autoritaires, le rapport présenté au congrès de la Fédération jurassienne en 1875 par la section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary. Ce rapport rédigé par Adhémar Schwitzguébel (2) étudie la question des services publics mise à l'ordre du jour du congrès de l'Internationale tenu à Bruxelles en 1874, et soulève le problème de la réorganisation sociale : l'Etat ouvrier, ou la Fédération des communes.

Le travail le plus important présenté au Congrès de Bruxelles (1874) sur la question des services publics fut celui de la Section bruxelloise, puis vint le travail de la Section de propagande de Genève.

La Section bruxelloise détermine la différence à établir entre service privé et service public, recherche quelles sont les nécessités qui poussent à ce que telle branche de l'activité humaine devienne service public, étudie l'organisation et l'administration des services publics par la Commune, l'Etat, la Confédération internationale, suivant l'importance restreinte ou générale de tel service public. Dans la conception des auteurs du mémoire bruxellois, le caractère autoritaire, policier, militaire, religieux, voire même politique et gouvernemental de la Commune et de l'Etat aurait disparu, et la Commune et l'Etat, réorganisés fédérativement de bas en haut, ne seraient plus que les agences nécessaires à la coordination de l'activité économique et scientifique des peuples. Mais le mémoire bruxellois ne dit pas ce qui seraient cette Commune et cet Etat par rapport à la liberté absolue du groupement, et il est permis, après les débats du Congrès de Bruxelles, de supposer que cette liberté serait sacrifiée à l'ordre social, comme elle l'est aujourd'hui.

Le mémoire de la Section de propagande de Genève, bien moins détaillé, détermine quels doivent être les services publics dans la société réorganisée, quels sont ceux qui incombent à la Commune et à la Fédération des communes ; mais ce mémoire ne dit rien quant à la formation de la Commune et des Fédérations de communes, et nous craignons encore que même la conception des socialistes de la Section de Genève n'aboutisse, par l'organisation des services publics, à la reconstitution de l'Etat autoritaire.

Quelle est l'idée fondamentale des Etats modernes, et par quelles nécessités les partisans de l'Etat justifient-ils son existence ? C'est que, dans toutes les relations entre les hommes, il y a des rapports purement privés, mais qu'il en existe d'essentiels qui concernent tout le monde ; de là la nécessité d'un ordre public, au moyen duquel on assure le jeu régulier des rapports pu-

blics et généraux entre les hommes. Qu'on médite bien le mémoire bruxellois, et on trouvera que la conception de l'Etat ouvrier, qui y domine, est absolument, quant au fond, semblable à celle de l'Etat actuel.

Voici venir les objections : l'Etat réorganisé, dirigé, administré par les classes ouvrières, aura perdu le caractère d'oppression, d'exploitation qu'il a actuellement entre les mains de la bourgeoisie ; au lieu d'une organisation politique, judiciaire, policière, militaire qu'il est maintenant, il sera une agence économique, le régulateur des services publics organisés suivant les nécessités sociales et l'application des sciences.

Mais rendons-nous compte du fonctionnement d'un Etat pareil. L'action politique légale ou la Révolution sociale ont mis entre les mains de la classe ouvrière la direction de la Commune et de l'Etat. Ce que veulent les classes ouvrières, — l'émancipation du travail de toute domination, de toute exploitation du capital, — elles peuvent le réaliser. Il faut que l'instrument de travail devienne propriété collective, que la production soit organisée, que l'échange se fasse, que la circulation favorise l'échange, qu'une instruction et une éducation scientifiques, humaines, remplacent l'ignorance actuelle ; que des conditions hygiéniques garantissent l'existence des individus et de la société ; que la sécurité publique remplace l'antagonisme actuel, le jeu criminel des passions haineuses et des rivalités brutales. Le prolétariat, devenu dictateur dans l'Etat, décrète la propriété collective et l'organisation, au profit soit des Communes, soit de l'Etat ; il établit les conditions dans lesquelles doivent être utilisés les instruments de travail, pour sauvegarder les intérêts de la production, des groupes producteurs, et ceux des communes et de l'Etat ; puis il détermine le fonctionnement de l'échange des produits, organise et développe les moyens de circulation ; élabore un programme d'instruction et d'éducation de la jeunesse, en remet l'exécution soit à la Commune, soit à l'Etat ; établit un service sanitaire communal et général ; prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité publique dans les Communes et l'Etat.

Dans tout ce qui concerne ainsi l'organisation sociale, le prolétariat doit d'abord distinguer ce qui est de l'initiative privée et ce qui appartient à l'initiative publique, ce qui est service privé et ce qui est service public, ce qui est du domaine de la Commune, ce qui relève de l'Etat. Exactement comme cela se passe aujourd'hui.

Ce travail de distinction, d'élimination du privé de ce qui est public, d'organisation de tout ce qui est public, de tout ce qui relève de la Commune et de l'Etat, le prolétariat, pris en corps, ne peut l'opérer directement. Il faut que son opinion, sa volonté générale se décomposent, s'analysent, et pour cela il faut les personifier dans des représentants qui iront, à la tribune parlementaire, défendre l'opinion de leur commettants. Toujours comme cela se passe aujourd'hui.

Comment ces parlements d'ouvriers seront-ils constitués ? Il n'y a pas d'autre moyen que le fameux suffrage universel. Il y aura donc encore la minorité à qui la majorité fera la loi, ou *vice versa* ; car, l'Etat étant reconnu nécessaire pour sauvegarder les intérêts publics, la loi de l'Etat sera obligatoire pour tous, et ceux qui chercheront à s'y soustraire seront traités comme des criminels. Cet Etat ouvrier, qui devait être organisé pour la satisfaction des intérêts économiques de la société, le voilà lancé à pleines voiles dans la législation, la juridiction, la police, l'armée, l'école et l'église officielles. Du moment qu'il y a une loi de l'Etat, d'une part, et, d'autre part, diversité d'intérêts à satisfaire, il est inévitable qu'il y ait majorité ou minorité hostile à cette loi. Si l'Etat ne possède pas la puissance de faire exécuter la loi, celle-ci ne sera pas observée, et l'action de l'Etat sera déconsidérée, annulée. La raison d'Etat nécessite donc la formation d'une puissance capable de réprimer toute tentative de rébellion contre la constitution et les lois de l'Etat. Toute l'organisation judiciaire pour punir les atteintes portées aux bases, à l'ordre, aux lois de l'Etat ; la police pour surveiller l'observation des lois ; l'armée pour comprimer la révolte si elle éclate, pour protéger l'Etat contre les atteintes des autres Etats, sont des conséquences nécessaires

du principe fondamental de l'existence de l'Etat. Si ces services publics, comme on les a appelés jusqu'à ce jour, sont nécessaires à l'existence matérielle de tout Etat, l'école et l'église officielles ne sont pas moins nécessaires à son existence morale. Il faut que les intelligences acceptent cette domination absolue de l'Etat comme la chose la plus naturelle du monde ; aussi tout l'enseignement public, par l'école et l'église, est-il fondé sur le respect absolu de tout ce qui se rattache à l'Etat. Et dans l'Etat ouvrier, auquel on assigne comme caractère essentiel la fonction de régulateur économique, toute l'organisation de la propriété, de la production, de l'échange, de la circulation sera, entre les mains de la majorité ou de la minorité qui aura la direction des affaires, un moyen de domination bien autrement puissant que les fonctions politiques, juridiques, policières, militaires exercées actuellement par les bourgeois au pouvoir. Plus que les bourgeois, les ouvriers, maîtres de l'Etat, se montreront impitoyables contre toute atteinte portée à leur Etat, parce qu'ils croiront avoir réalisé le plus parfait idéal.

L'Etat ouvrier ne nous paraît donc pas présenter, au problème de réorganisation sociale, une solution qui soit conforme aux intérêts de l'humanité ; celle-ci ne serait point émancipée parce que l'instrument de travail, l'organisation du travail, certains services publics seraient du domaine de l'Etat ou de la Commune ; la répartition équitable des fruits de la production, le bénéfice d'une meilleure instruction et éducation, les jouissances de la vie sociale seraient certes mieux assurés à chacun que dans l'ordre de choses actuels, mais l'autonomie complète de l'individu et du groupe ne serait point réalisée, et, pour que l'homme soit émancipé, il faut qu'il le soit comme travailleur et comme individu.

(1) grâce notamment à la *Première internationale* de James Guillaume, en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 115 F.

(2) *Quelques écrits* de Adhémar Schwitzguébel, éditions Stock 1908, 50 F à la librairie du Monde libertaire.

Prochains invités de Radio-Libertaire

- Jeudi 6 octobre : « Sans frontières » (22 h - 24 h) : l'émission consacrée aux musiques « d'ailleurs ».
- Vendredi 7 octobre : « L'invité quotidien » (20 h - 22 h) : radio libre en Bretagne et la vie associative.
- Samedi 7 octobre : « Samedi et vous ? » (9 h - 12 h) : théâtre : Louise et Emma.
- Dimanche 9 octobre : « Ici Dieu à vous Paris » (9 h - 13 h) : plein de pubs inédites et délirantes.
- Lundi 10 octobre : « Pierre qui roule » (10 h - 12 h) : les requins (bis), nouvelles fraîches des abysses.
- Mardi 11 octobre : « Contre l'enfermement » (22 h - 24 h) : dénonciation sans concessions de l'enfer de Badinter et des autres...
- Mercredi 12 octobre : « A bâtons rompus » (16 h - 16 h 30) : « Radio Libertà », émission dans la langue de Dante Alighieri ; « Droits de l'homme » (20 h - 22 h) : autour des atteintes à la dignité et à la raison humaines.

DEUX JOURS POUR RADIO-LIBERTAIRE

Pour fêter ses deux années d'existence, ainsi que sa réémission sur 89,5 MHz, le regroupement Radio-Libertaire (comprenant Radio-Liberté, Radio-Esperanto, Radio-Libertaire-Paris et Radio-Libertaria) organise un gala les 8 et 9 octobre 1983, de 14 h à 24 h, à l'Espace B.A.S.F., métro Balard, à Paris.

Au programme (sous réserve) : Armande Altaï, Alain Aurenche, Rachid Bahri, Jean Bourbon, Christian Camerlinck, Louis Capart, Max-Roy Carrouge, Gil Cerisay, Jean-Luc Debatisse, Jean-Philippe Didier, Eglin et Robin, Mélaïne Favennec, Jacques Florencie, Patrick Font et Philippe Val, Bernard Haillant, Pierre Haralambon, Paco Ibanez, Xavier Lacouture, Gilbert Laffaille, Gilles Langoureau, Hédrys Londo, Francisco Montaner, Gilles Servat, Jean-Paul Sèvres, Francesca Solleville, Jean Sommer, Tchouk Tchouk Nougah, Théophile, Daniel Vachée, France Valmore, Anne Vanderlove, Wasaburo et Paul Castagnier, Elisabeth Wiener.

Des forums de discussion sont également prévus :

- Samedi :
 - 14 h 30 : participation de l'Union pacifiste de France et du Comité national pour l'abrogation du protocole Hernu/Savary ;
 - 16 h 30 : Radio-Libertaire et la vie culturelle (avec de nombreux acteurs, chanteurs, artistes-plasticiens...);
 - 19 h : la lutte au quotidien (avec l'association consommateurs de Force ouvrière, l'Union fédérale des consommateurs, la Ligue des droits de l'homme, la Libre Pensée, le journal médical *L'Impatient*...).
- Dimanche :
 - 14 h 30 : le mouvement ouvrier (participation du Syndicat des correcteurs C.G.T. et de diverses sections syndicales C.F.D.T., F.O., C.G.T., F.E.N.);
 - 16 h 30 : les radios libres et la bande F.M. (Ici et Maintenant, Radio Gilda, Radio Vo-Ka, Radio Paris Ile-de-France, Carbone 14, Radio Aligre...);
 - 19 h : la Fédération anarchiste, le fédéralisme, les propositions anarchistes.

De nombreux stands et tables de presse (Union pacifiste, Libre Pensée, Confédérations nationales du travail espagnole et française, mouvement espérantiste, Ligue des droits de l'homme, U.F.C. et les revues suivantes : *Le Fou parle*, *Paroles et musique*, *Plages*, *L'Impatient*, et *Fluide glacial*).

Des buvettes sont prévues et un parking gratuit est assuré sur place.

Prix des places : 60 F minimum la journée, 100 F minimum les deux jours (80 F pour les porteurs de la carte d'auditeurs).

Les billets sont disponibles à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, Paris-11^e, tél. : 805.34.08.

Les bénéficiaires du gala serviront au rééquipement du studio de Radio-Libertaire, saisie le 28 août 1983.



Sur les écrans

PIOTR Kamler, diplômé de l'Académie des beaux arts de Varsovie, a passé cinq années pour réaliser « Chronopolis » long métrage (70 minutes) d'animation. En utilisant de nombreuses techniques, des plus traditionnelles (cellulos, pâte à modeler, marionnettes) aux moins courantes (reproductions, surimpressions, reprojections, photos découpées), Kamler nous fait visiter une grande cité perdue dans l'espace : Chronopolis, dont le nom est plus qu'évocateur, en effet on y fabrique du temps ou plutôt des instants.

Il semblerait comme nous l'indique le texte lu par Michel Lonsdale en début de film, que les chronossiens n'aient aucune notion de la continuité du temps, ils passent donc leurs « journées » à créer sous la forme de billes ces instants avec lesquels ils jouent. Dans un autre monde, mieux connu de nous-même, la Terre, un groupe d'alpinistes gravit une montagne, l'un d'entre eux fait une chute et son « envol » loin de le faire tomber au sol l'entraîne à Chronopolis.

De cet événement naît « l'instant heureux », les chronossiens l'attendaient, nos yeux en sont tout contents ; c'est un beau voyage auquel nous convie Piotr Kamler et pour y assister il n'y a à notre disposition qu'une seule salle en région parisienne (Saint-André-des-Arts). Salle qui nous propose en première partie un court métrage de Robert Réa : « Eden », brève incursion au paradis où le « mort » rencontrera son père, sa mère et même la tentation de pratiquer l'inceste, irrespectueux et drôle ce sont là deux raisons pour arriver à l'heure et ne pas manquer cette première partie.

Tout n'est pas drôle sur les grands écrans, « Attention une femme peut en cacher une autre » en est la preuve. Miou-Miou joue son rôle en professionnelle sans trop de passion, Roger Hanin pour changer tient le rôle d'un pied-noir et Eddy Mitchell en prof. obsédé par la pharmacie, le jeu, le jazz, nous donne peut-être les rares moments d'amusement du film réalisé par Georges Lautner, mais mieux vaut demander à votre voisin ou voisine de vous souffler sous les bras, cela vous fera rire et ne vous coûtera pas les 30 F qu'il vous faudra sortir pour ensuite avoir la désagréable impression de vous être fait arnaquer.

Jean-Luc

LOUISE/EMMA
Rencontre-fiction

Confrontation imaginaire de deux femmes, Louise Michel et Emma Goldman, qui combattirent pour le même idéal, l'anarchie. Au théâtre de l'escalier d'or, 18, rue d'Enghien. Paris 10^e : du 4 octobre au 6 novembre à 21 heures (relâche les dimanches et lundis). Prix des places : de 20 à 45 F.

Une petite note artistique : la revue « Plages »

Le n° 22 de *Plages* (1) vient de paraître. Il commence par deux pages sur la saisie de Radio-Libertaire avec un beau dessin de Suzette Venturilli et continue par un éditorial-choc de Roberto Gutierrez sur le même sujet.

J'ai bien aimé les poèmes visuels de Christian Burgaud et surtout la façon dont Jean-Luc Moreau a calligraphié un

poème d'amour sur un corps féminin. Les lecteurs du Monde libertaire y retrouveront des photos de Geneviève Bauzée... et mille excuses à tous ceux que je n'ai pu citer.

Plages sera au gala de Radio-Libertaire les 8 et 9 octobre.

Servin

(1) En vente à la librairie du Monde libertaire : 20 F.

NOTE DE LECTURE

**Proudhon/Marx
Philosophie de la misère
et
Misère de la philosophie**

IL s'agit d'un ouvrage bicéphale qui reprend toute la contreverse économique fameuse entre Proudhon et Marx (1), et même si certains des arguments échangés entre les deux idéologues sont aujourd'hui dépassés, « Le système des contradictions économiques », qui est le véritable titre du livre de Proudhon, reste indispensable pour qui veut bien connaître le cheminement de sa pensée, car il est à la charnière de l'œuvre du premier théoricien de l'anarchie.

Lorsque *Philosophie de la misère* paraît, Proudhon a déjà publié ses deux mémoires sur la Propriété. Il est en pleine gloire, et entretient des rapports suivis avec les socialistes allemands qui lui ont fait connaître la dialectique d'Hegel, que Marx s'approprie à « retourner » pour en faire le lien de son matérialisme historique. C'est alors que ce prodigieux inventeur d'idées qu'est Proudhon prétendra les dépasser en proposant la dialectique sérielle qui est la dialectique des catégories, la solution du problème social dépendant de leur équilibre, dialectique qui à mon avis ne vaut pas mieux que celle de Marx, j'ai dit pourquoi dans de nombreux textes.

Pierre Hautmann, dans son remarquable ouvrage sur « la vie et la pensée de Pierre-Joseph Proudhon » a justement remarqué que « la nature de Monsieur Proudhon le portait à la dialectique » (2) ce qui l'entraînera souvent en recherchant la synthèse, vers des solutions qui le conduiront fatalement au réformisme, la thèse l'emportant forcément sur l'antithèse par le jeu des habitudes que la thèse suppose. Il appartiendra à Bakounine de sortir du piège de la dialectique en remettant les compteurs à zéro pour proposer un monde différent : qui ne soit pas une synthèse entre ce qui existe et ce qu'on voudrait, mais une société économique structurelle et morale différente de la société en place.

Mais si « les contradictions économiques » développe ce qu'est la dialectique sérielle, le livre déborde son cadre pour aborder bien d'autres problèmes. Marx dans *Misère de la philosophie* qui est la réponse à *Philosophie de la misère* a bien vu les faiblesses que contenait le projet d'équilibre des antinomies à partir de la dialectique sérielle qui empêcherait la dialectique « retournée » de Marx de jouer son rôle de centralisation jacobine de l'économie socialiste à venir. Et c'est à cet instant et sur cette querelle, que la rupture entre les deux hommes est consommée.

Dans son ouvrage, cette volonté agaçante d'avoir recours à une dialectique que plus tard il abandonnera, conduira cependant Proudhon à examiner de façon magistral : la valeur, le machinisme, la concurrence, le monopole, l'impôt, le crédit etc. De revoir les principes de la communauté proposés par les autres écoles du socialisme (question qu'il qualifie par une de ces formules dont il a le secret : « la communauté, c'est la misère ! »).

Aux problèmes multiples que pose *Philosophie de la misère* Proudhon répondra à partir d'ouvrages qui définiront mieux sa pensée, mais « les Contradictions » restent une œuvre de liaison indispensable pour qui veut comprendre le cheminement de sa réflexion philosophique. Plus tard, il définira son livre « comme un éclair en zigzag qui fend les nuées », propos que Pierre Hautmann commente ainsi : « L'éclair en zigzag nous éblouit encore, mais les nuées subsistent, plus denses que jamais ! ».

Bien sûr, il y a bien autre chose dans cet ouvrage édité par nos camarades de Fresnes-Antony, mais je pense en avoir assez dit pour que tous ceux qui veulent comprendre Proudhon le placent, à portée de leur main, sur un rayon de leur bibliothèque.

Maurice Joyeux

(1) *Philosophie de la misère et Misère de la philosophie*, collection anarchiste, édition du gr. Fresnes-Antony, en vente à la librairie du Monde libertaire, 150 F les trois tomes.
(2) *Pierre-Joseph Proudhon — Sa vie et sa pensée*, Pierre Hautmann, Beauchêne éditeur, disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 228 F.



P.T.T. : LA GRÈVE S'ÉTEND...

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le conflit des centres de tri et bureau-gare continue (1). La situation est très diverse selon les régions, mais un grand mouvement semble se dessiner.

Des centres de tri... Alors que les fédérations syndicales P.T.T., et notamment la C.F.D.T., insistait pour que les négociations sur l'aménagement du temps de travail se passent de façon très décentralisée, au niveau des chefs de centre, les travailleurs en lutte ont bien fait comprendre que c'était au niveau national que cela devait se régler, preuve s'il en est de la réunion précipitée du 28 septembre au ministère des P.T.T.

Pendant que les responsables syndicaux s'enfuyaient par les sous-sols du ministère, les 2 à 300 grévistes assiégeant l'immeuble

apprenaient que Mexandeau ne reviendrait pas sur la décision technique de fermer impérativement les centres de tri la nuit du samedi au dimanche à partir du 1^{er} octobre ; et que les indemnités et compensations seraient maintenues seulement pendant un an. Il va sans dire que cette réponse ne peut que faire grossir le mécontentement des postiers.

... Aux centres de chèques postaux

Comme grossit le mécontentement dans les services financiers. En effet, le plan de restructuration du technocrate giscardien Daucet, promu directeur général des postes, frappe également le personnel des C.C.P.

Il est question de fermer les centres le samedi, en maintenant uniquement une permanence pour les opérations urgentes et de renseignements,

ainsi que d'un soutien informatique pour les bureaux de poste équipés en CHEOPS.

Administration et organisations syndicales refusent de descendre en dessous des 35 heures, la suppression du samedi se fera avec récupération sur la semaine. Une triple partie de bras de fer s'est engagée entre le personnel, l'administration et les fédérations. Les services de nuit de Paris-chèques, après avoir fait deux fois 48 heures de grève, sont partis en grève illimitée dans la nuit de jeudi à vendredi, sur les mêmes bases que les collègues des C.T.A. : « 30 heures par semaine et maintien des avantages acquis ». En service de jour, après plusieurs assemblées générales, le personnel débrayait massivement et partait en manifestation à la Direction (2). La lutte a le même déroulement que dans les centres de tri : F.O. est absent, la C.G.T. traîne des pieds, voire abandonne la lutte et insulte les grévistes, seule la C.F.D.T. soutient les travailleurs en lutte (3).

Jeudi 6 octobre, un nouvel appel à la grève a été lancé, avec manifestation au ministère. Comme on le voit cela bouge !

Si la tendance aux grèves nationales de 24 heures est à la baisse, les conflits locaux, par contre, semblent augmenter.

Le personnel des chèques et des centres de tri (4), par leur action prouve qu'il est possible de se battre. Nous sommes peut-être à la veille d'un premier grand conflit aux P.T.T. depuis mai 81.

Joël Saintier

(1) Voir M.L. n° 497 et 498.

(2) 30% de grévistes le matin, 40% l'après-midi, 100% dans certains services. Dans quelques cas le pourcentage était supérieur au pourcentage de grévistes lors des 42 jours de grève en octobre-novembre 74.

(3) A vos cassettes, la C.F.D.T. des C.C.P. interviendra sur R.L. jeudi 6 octobre de 19 h à 19 h 30 !

(4) Pontoise C.T.A., Bobigny C.T., Issy-les-Moulineaux C.T.A., Melun, Créteil C.T.A., Paris-Brune, Paris-Montparnasse et quelques centres de province. Paris-chèques, Lyon-chèques et Marseille-chèques.

Manufrance

La chasse aux mauvais esprits est ouverte

QUAND le président du directoire de la S.C.O.P.D. Manufrance, Henri Rives, a commenté, devant la presse et les caméras de la télévision, le licenciement de soixante « coopérateurs », rien ne permettait de le distinguer d'un très classique P.D.G. d'entreprise capitaliste, ni le ton, ni l'attitude hautaine, ni les arguments.

M. Rives a expliqué la méthode employée dans le choix des sacrifiés : détermination des effectifs nécessaires service par service, vérification de l'adéquation du poste et de la qualification. « Nous avons également, a-t-il précisé, pris en compte les attitudes personnelles à l'égard de l'esprit coopérateur. Il faut que le personnel soit associé à l'objectif ». Un « argument » de ce genre exposé ouvertement par n'importe quel patron provoquerait, à juste titre, de véhémentes protestations cégétistes. Mais, à Manufrance, la C.G.T. et le Comité d'entreprise approuvent. Et pour cause : c'est le secrétaire général Krasucki qui a porté la S.C.O.P.D. sur les fronts baptismaux. Il s'en est d'ailleurs si démocratiquement occupé que la plupart des dirigeants syndicaux de « l'époque héroïque » ont démissionné.

Quant à « l'esprit coopérateur » du directoire lui-même, la procédure employée en cette affaire est suffisamment éclairante. Les explications ont d'abord été fournies aux cadres, puis à la presse. Enfin les coopérateurs de base ont été reçus, par petits paquets, dans les bureaux directoriaux. Pas question d'information, et encore moins de décision, en assemblée générale !

Mais, direz-vous, qu'est-ce qui peut donc distinguer cette coopérative d'une boîte capitaliste ? Eh bien uniquement le fait que l'ensemble du personnel a versé dans l'escarcelle commune, pour constituer le capital de départ, les indemnités de licenciements reçus de la défunte société Manufrance. Après quoi les « coopérateurs » de base ont dû se soumettre à une direction hiérarchisée où dominant, semble-t-il, les responsables d'une U.G.I.C.T. tenue bien en main par le P.C.

Selon le Larousse la coopérative est « une entreprise où les droits de chacun à la gestion sont égaux ». Manifestement il se trouve, à Manufrance, une poignée d'individus plus « égaux » que les autres et qui s'érigent en juges suprêmes de leurs camarades... La plupart des licenciés sont des adhérents de la C.G.T. (et, pour certains, du P.C.)... Quarante d'entre eux ont constitué un comité de défense. « Nous avons été licenciés — affirmèrent-ils — parce que nous avons osé critiquer la direction du directoire ». L'affaire a fait quelque bruit dans la région stéphanoise. Finalement l'Union départementale C.G.T. a dû publier un communiqué expliquant qu'elle comprend l'amertume des licenciés, dont certains, reconnaissant-elle, avaient consenti beaucoup de sacrifices pour la coopérative. (C'est sans doute pourquoi ils ont été remerciés...)

La réduction des effectifs est une des conditions du protocole d'accord signé le 4 août dernier entre la S.C.O.P.D. et l'Etat. En contrepartie Manufrance recevra 130 millions de francs de prêts et subventions pour construire une nouvelle usine et moderniser l'équipement. Le cycle n'est pas concerné par cet accord et sa production pourrait être arrêtée. Quand les investissements prévus auront permis d'atteindre le niveau de productivité souhaité dans la fabrication des fusils et des machines à coudre, il se pourrait bien que d'autres charrettes de sacrifiés soient remplies par les grands « épurateurs » du directoire...

Groupe Nestor-Makhno
Saint-Etienne

Rentrée scolaire : le S.N.E.S. est content !

La rentrée scolaire de 1982 fut une véritable catastrophe, tout le monde s'accorde à le reconnaître. Pour le gouvernement il s'agissait donc, cette année, de replacer tant bien que mal, l'édifice branlant qu'est l'Education nationale ; un véritable tour de force si l'on songe que Savary ne crée pas de nouveaux postes.

Le ministère a donc organisé une grande opération camouflage (tiens, tiens, les accords Henu-Savary...) qui permet de rassurer les parents-électeurs. Presque tous les postes étaient pourvus, mais à quel prix ?

• Dégradation sans précédent de nos conditions de travail : — effectifs en hausse (40 en terminale, 38 en seconde, 36 en L.E.P.) ; — 2 à 3 heures supplémentaires imposées aux profs. ; — profs travaillant sur 2, voire 3 établissements ; — maîtres-auxiliaires enseignant hors de leur spécialité, adjoints

d'enseignement affectés à des tâches de surveillance.

• Dégradation de la qualité de l'enseignement :

— suppression des doublages pour certaines matières ; — suppression des heures de français en terminale ; — suppression des heures de musique ; — impossibilité pour certains élèves de redoubler leur terminale.

Face à ces attaques qui mettent en cause le statut des enseignants et le devenir des jeunes, que fait la direction du Syndicat national des enseignants du second degré ? « Vous y pouvez quelque chose ! » titrait l'hebdo. du S.N.E.S. la semaine de la rentrée ; la direction dit ainsi très explicitement : « vous (les syndiqués), mais pas nous (l'appareil du S.N.E.S.), vous pouvez faire quelque chose ; alors débrouillez-vous ! ».

Le ton n'est toujours pas plus à l'action, une semaine plus tard, alors que partout le bilan est négatif ; les positions du S.N.E.S.

s'articulent autour de l'investissement éducatif (« Notre démarche : l'investissement éducatif » titre l'Université syndicaliste (1) le 15 septembre). A priori, il peut nous paraître curieux que le S.N.E.S. utilise le vocabulaire industriel pour parler de l'éducation. Il s'agit en fait d'un choix que fait le syndicat et qui lui permet, en intégrant le devenir de l'école dans celui de l'industrie (cf la déclaration du secrétaire général du S.N.E.S., G. Alaphilippe dans l'U.S. du 15 septembre : « Il est clair, pour toutes les raisons déjà dites, que les choix concernant le système éducatif sont indissolublement liés aux choix économiques et budgétaires... », de prendre le problème à l'envers et de justifier toute absence de lutttes.

Ce raisonnement est très dangereux puisqu'il tend à prouver que l'Education nationale doit être dépendante de l'activité industrielle. Deux conséquences immédiates sont prévisibles :

— l'industrie subit la crise, il est donc normal que l'on connaisse quelques problèmes dans l'enseignement... De plus la crise est mondiale, alors, pensez-vous, que peut-on faire à l'échelle d'un établissement ? Mieux vaut réfléchir à l'investissement éducatif à long terme, quel slogan mobilisateur...

— L'enseignement dispensé aux élèves doit permettre au pays de sortir de la crise et ainsi suivre le progrès technologique pour donner à la France une bonne place sur l'échiquier mondial de la concurrence — qui a parlé de l'inféodation des syndicats aux pouvoirs ?

Selon le S.N.E.S., les profs. auront pour rôle, dans les années à venir, de former une élite de techniciens bêtes et disciplinés. A quand le jour où le S.N.E.S. s'accordera avec le gouvernement pour supprimer l'histoire, le français, la philo., bref, tout ce qui fait réfléchir, pour ne conserver que les disciplines scientifiques plus rentables ? Mais

attention, méfiance, car les maths. font réfléchir, il y en a même certains que ça pousse à la contestation...

Il est donc important que, face à une telle attitude de la direction du S.N.E.S. (dont on avait pu noter les prémisses au congrès national de la Baule l'an dernier), nous enseignants anarchistes, organisations plus que jamais l'opposition au sein du syndicat. Face aux nombreux problèmes posés par cette rentrée, l'action syndicale est nécessaire. Nous devons développer les luttes locales afin de pouvoir peser de toutes nos forces face à la direction du S.N.E.S. et la forcer à jouer son rôle : appuyer et faire connaître les luttes, les coordonner en mouvements de plus grande ampleur, qui, seuls, permettront de faire céder le gouvernement sur nos revendications.

Nelly
Gr. de Rouen

(1) hebdomadaire du Syndicat national des enseignants du second degré.